



Division de la statistique du revenu

13F0026MIF

Rapport sur la consultation de répondants et d'intervieweurs au sujet de l'essai des questionnaires et de la méthode de collecte de données pour l'Enquête sur les avoirs et les dettes de 1998

Rédigé par :
Allen R. Gower
Marie-Josée Williams
Centre d'information sur la conception des questionnaires

Novembre 1997



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

Des données sous plusieurs formes

Statistique Canada diffuse les données sous formes diverses. Outre les publications, des totalisations habituelles et spéciales sont offertes. Les données sont disponibles sur Internet, disque compact, disquette, imprimé d'ordinateur, microfiche et microfilm, et bande magnétique. Des cartes et d'autres documents de référence géographiques sont disponibles pour certaines sortes de données. L'accès direct à des données agrégées est possible par le truchement de CANSIM, la base de données ordinolingue et le système d'extraction de Statistique Canada.

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : Services aux clients, Division de la statistique du revenu, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-7355) ou 1888 297-7355 ou internet: Revenu@statcan.ca ou à l'un des centres de consultation régionaux de Statistique Canada :

Halifax	(902) 426-5331	Regina	(306) 780-5405
Montréal	(514) 283-5725	Edmonton	(403) 495-3027
Ottawa	(613) 951-8116	Calgary	(403) 292-6717
Toronto	(416) 973-6586	Vancouver	(604) 666-3691
Winnipeg	(204) 983-4020		

Vous pouvez également visiter notre site sur le Web : <http://www.statcan.ca>

Un service d'appel interurbain sans frais est offert à **tous les utilisateurs qui habitent à l'extérieur des zones de communication locale** des centres de consultation régionaux.

Service national de renseignements 1 800 263-1136

**Service national d'appareils de télécommunications
pour les malentendants 1 800 363-7629**

Numéro pour commander seulement (Canada et États-Unis) 1 800 267-6677

Renseignements sur les commandes et les abonnements

On peut se procurer ce produit n° 13F0026MIF sur Internet gratuitement.

On peut commander la version imprimée des Services aux clients, Division de la statistique du revenu.

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec le centre de consultation régional de Statistique Canada le plus près de chez vous.



Statistique Canada
Division de la statistique du revenu

Rapport sur la consultation de répondants et d'intervieweurs au sujet de l'essai des questionnaires et de la méthode de collecte de données pour l'Enquête sur les avoirs et les dettes de 1998

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 1999

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada K1A 0T6.

Mars 1999

N° 13F0026MIF au catalogue

Ottawa

This publication is available in English upon request (Catalogue no. 13F0026MIE).

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population, les entreprises, les administrations canadiennes et les autres organismes. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques précises et actuelles.

Table des matières

Résumé à l'intention de la direction	5
1. Contexte	9
2. Objectifs de l'essai	9
3. Méthodologie	10
4. Le Guide	14
5. Intervieweurs	17
6. Confidentialité	17
7. Raisons pour lesquelles les répondants ont participé à l'enquête	18
8. Incitations à répondre	18
9. Lettre de remerciements aux répondants	19
10. Durée de l'interview et fardeau de réponse	20
11. Méthode de collecte des données	20
12. Déclaration pour d'autres membres de la famille	21
13. Les questionnaires	21
13.1 Réactions des répondants aux questionnaires	21
13.2 Parties les plus difficiles des questionnaires	22
13.3 Questions qui nécessitaient une clarification	22
14. Qualité et exactitude des données	24
15. Autorisation de consulter les dossiers d'impôt et du RPC / RRQ des répondants	25
16. Formation des intervieweurs	25
17. Manuel de l'intervieweur	25
18. Autres commentaires	26

19.	Recommandations	27
19.1	Documents relatifs aux relations avec les répondants, lettre de présentation et Guide	27
19.2	Incitations à répondre	29
19.3	Intervieweurs	30
19.4	Méthode de collecte des données	31
19.5	Première partie du questionnaire	32
19.6	Deuxième partie du questionnaire	33
<i>Annexe A</i>	Spécifications relatives au recrutement de répondants pour les groupes de discussion	35
<i>Annexe B</i>	Guide de l'animateur pour les groupes de discussion composés de Répondants	42
<i>Annexe C</i>	Guide de l'animateur pour les groupes de discussion composés d'intervieweurs	49

Les questions et commentaires au sujet du présent document et de l'enquête proposée peuvent être adressés à :

Karen Maser
Chef de projet
Enquêtes sur les avoirs et les dettes / Enquête sur la sécurité financière
Division de la statistique du revenu
Téléphone : 613-951-0793
Télécopieur : 613-951-3253
Adresse électronique : maserk@statcan.ca

Résumé à l'intention de la direction

En septembre et octobre 1997, le Centre d'information sur la conception des questionnaires (CICQ) a organisé 10 groupes de discussion, 4 interviews en profondeur avec des répondants et 6 séances de compte rendu avec des intervieweurs pour l'essai des questionnaires et de la méthode de collecte de données proposés pour l'Enquête sur les avoirs et les dettes de 1998. La recherche a été effectuée pour le compte de la Division des enquêtes-ménages. Les groupes de discussion, les interviews et les séances de compte rendu ont été tenus à Ottawa, Montréal, Toronto, Saskatoon, Vancouver, Halifax et Wolfville (Nouvelle-Écosse).

L'essai avait essentiellement pour objet d'évaluer la méthode de collecte de données et les instruments d'enquête (y compris le guide de présentation et les questionnaires), et de formuler des recommandations visant à garantir que les instruments définitifs seront faciles à utiliser pour les répondants et les intervieweurs et que les questionnaires pourront être facilement compris et correctement remplis.

Les principaux résultats de l'essai sont résumés ci-dessous :

C Relations avec les répondants

- L'étude a permis de déterminer que de bonnes relations avec les répondants joueront un rôle très important dans l'Enquête sur les avoirs et les dettes de 1998. Compte tenu de la nature du sujet, il faut apporter une attention et un soin particuliers à garantir que les répondants comprennent l'objet de l'enquête, qu'ils sont motivés à y répondre, et qu'ils sont encouragés à fournir des renseignements exacts.
- L'un des plus gros défis que posera la réalisation de l'Enquête sur les avoirs et les dettes sera d'atteindre un taux de réponse suffisamment élevé.

C Matériel de présentation

- De nombreux répondants ont dit avoir aimé le Guide qui, à leur avis, fournissait des renseignements utiles.
- L'objet de l'enquête et «Que vais-je en retirer» n'étaient pas clairs pour la plupart des répondants.
- Les répondants et les intervieweurs ont recommandé que le Guide présente des raisons plus précises pour expliquer pourquoi l'enquête est importante, pourquoi les gens devraient y participer, et à quoi servira l'information.
- Les répondants ne croyaient pas que certaines des utilisations des données mentionnées sous la rubrique «À quelles fins ces renseignements seront-ils utilisés?» leur seraient utiles (surtout l'énoncé portant que les données de l'enquête aideront «les entreprises de votre région à étudier le pouvoir d'achat de tous les Canadiens et à faire des choix qui se traduiront par un meilleur service à la clientèle»). Il faut prévoir des utilisations qui signifieront quelque chose pour les répondants (*c.-à-d.* pour répondre à la question, «Que vais-je en retirer?»).
- Plusieurs répondants ont seulement jeté un coup d'œil sur le Guide et ne l'ont pas lu attentivement. Par conséquent, ils n'ont pas remarqué des renseignements importants (*p. ex.*, que l'enquête recueillera de l'information sur tous les membres de la famille).
- Le Guide ne fournissait pas suffisamment d'information sur les documents qu'il fallait préparer en prévision de l'interview.
- De nombreux répondants n'ont pas lu la lettre de présentation sur la page couverture du Guide.
- Certains répondants et intervieweurs ont recommandé que la lettre de présentation soit présentée sur une page distincte qui porterait l'en-tête de Statistique Canada.

C Intervieweurs

- Les répondants se sont dits impressionnés par le professionnalisme et l'attitude amicale des intervieweurs.
- Les répondants ont mentionné la souplesse des intervieweurs lorsqu'il s'agissait de fixer l'heure et l'endroit des interviews.
- Les répondants ont apprécié le fait que les intervieweurs arrivaient à l'heure.

C Confidentialité

- Même si plusieurs répondants ont exprimé certains doutes au sujet de la confidentialité de l'information qu'ils fournissaient, bon nombre ont mentionné le respect et le sentiment de confiance qu'ils éprouvaient à l'endroit de Statistique Canada, comme en témoignent des déclarations comme «J'ai confiance en Statistique Canada» et «Nous avons confiance en vous».
- Le fait que l'intervieweur les rassurait au sujet de la question de la confidentialité ainsi que l'explication dans le Guide étaient importants pour un grand nombre de répondants.

C Incitations à répondre

- Les répondants et les intervieweurs avaient des opinions mixtes au sujet des incitations à répondre.
- Bon nombre estimaient que les incitations constituaient «un gaspillage de l'argent des contribuables».
- D'autres croyaient que la participation à l'enquête «faisait partie de leur devoir de citoyen».
- Certains répondants aimeraient recevoir une incitation monétaire.
- Plusieurs intervieweurs aimaient l'idée des incitations. Ils sont d'avis que l'utilisation d'incitations «facilite l'acceptation de l'intervieweur par le ménage».
- D'autres intervieweurs ne croyaient pas que des incitations devraient être offertes, ajoutant qu'on n'en offrirait pas pour les autres enquêtes de Statistique Canada.

C Durée de l'interview et fardeau de réponse

- La plupart des interviews duraient, en moyenne, de 60 à 70 minutes.
- Les répondants ne se sont pas beaucoup plaints de la durée de l'interview et du fardeau de réponse, même si bon nombre ont été surpris que l'enquête prenne tellement de temps.

C Méthode de collecte

- Il est essentiel d'interviewer la personne qui est le plus au courant de la situation financière de la famille. Il importe de s'assurer que cette personne sait à l'avance qu'il lui faudra fournir de l'information pour tous les membres de la famille.
- Le contact personnel de l'intervieweur avec les répondants joue un rôle important dans la crédibilité de l'enquête.
- Les répondants qui ont été interviewés par téléphone estimaient que c'était là une façon possible de recueillir l'information.
- Bon nombre de répondants et d'intervieweurs préféreraient une interview sur place plutôt qu'une interview téléphonique, parce que l'enquête est trop longue et trop personnelle pour une interview téléphonique, et parce qu'une interview téléphonique pourrait se traduire par la collecte de renseignements moins exacts.
- Bon nombre de répondants ont indiqué qu'ils aimeraient avoir le choix entre une interview sur place et une interview téléphonique.

C Déclaration au nom d'autres membres de la famille

- De nombreux répondants estimaient que la déclaration pour d'autres membres de la famille était l'aspect le plus difficile de l'enquête.
- Bien souvent, l'information fournie pour d'autres membres de la famille n'était pas exacte («estimations approximatives»).

C Les questionnaires

- En général, les deux questionnaires ont été bien accueillis. On n'a constaté aucun problème majeur avec la façon de les remplir.
- Les intervieweurs ont dit que les questionnaires étaient faciles à faire remplir comparativement à d'autres enquêtes.
- Les répondants ont exprimé des réserves concernant le sujet. Selon eux, l'enquête porte sur un sujet très personnel et très délicat. Certaines personnes hésitaient à fournir les renseignements financiers détaillés qu'on leur demandait.
- Les répondants ont jugé très utile qu'on leur remette une copie de la 2^e Partie du questionnaire. Des problèmes particuliers ont été repérés pour certaines parties des questionnaires, où des erreurs de mesure se produiraient probablement et où des améliorations devraient être apportées. Ces points sont analysés dans la section 13 du rapport.

C Qualité et exactitude des données

- La plupart des répondants ont indiqué qu'ils avaient fourni des renseignements exacts, sauf pour d'autres membres de la famille qui n'étaient pas présents au moment de l'interview.
- Se rappeler l'information ne semblait pas être un problème pour les répondants. La consultation de dossiers a aidé un grand nombre d'entre eux à fournir des renseignements exacts.

C Autorisation - consultation de dossiers

- De nombreux répondants ont affirmé qu'ils ne donneraient pas de numéros d'assurance sociale, ni l'autorisation que l'on consulte leurs dossiers d'impôt, du RPC ou du RRQ.
- Par ailleurs, de nombreux autres répondants n'avaient aucune objection à donner l'autorisation de consulter leurs dossiers, car selon eux on obtiendrait ainsi des renseignements plus exacts.
- Si l'on demande aux répondants de donner leur autorisation, il est important de leur expliquer pourquoi on veut cette autorisation.
- Les répondants hésitaient beaucoup à donner une autorisation au nom d'autres membres de la famille qui n'étaient pas présents au moment de l'interview.
- Les intervieweurs étaient d'avis qu'ils se sentiraient plus à l'aise si on leur donnait une autorisation écrite plutôt que verbale.

En se fondant sur les résultats de l'étude, on a formulé les recommandations suivantes :

- U** Préparer pour l'Enquête sur les avoirs et les dettes de 1998 une trousse intéressante pour les relations avec les répondants. Miser sur le sentiment du devoir de citoyen et sur la volonté d'aider. Dans le cadre d'une stratégie portant sur les relations avec les répondants, lancer une campagne de publicité pour sensibiliser les gens à l'importance des enquêtes-ménages de Statistique Canada, y compris l'Enquête sur les avoirs et les dettes.

- U Mettre la lettre de présentation sur une page distincte, sur du papier à en-tête de Statistique Canada. S'assurer qu'elle est concise et facile à lire.
- U Dans la lettre, fournir suffisamment de renseignements précis au sujet de l'enquête pour encourager les répondants à y prendre part. Décrire brièvement les principaux avantages à y participer.
- U Dans la lettre, énoncer d'une façon très claire et très convaincante l'objet de l'Enquête sur les avoirs et les dettes.
- U Dans le Guide, expliquer pourquoi l'enquête est importante, pourquoi les gens devraient y participer, et à quoi servira l'information. Expliquer l'importance de l'enquête en précisant les utilisations qui seront faites des résultats et qui ont directement trait aux besoins et aux préoccupations des répondants.
- U Préciser davantage dans le Guide que l'on posera des questions sur tous les membres de la famille.
- U Songer à offrir une incitation à répondre appropriée.
- U Les intervieweurs devraient rassurer les répondants au sujet de la confidentialité au moment du premier contact et de nouveau au moment de l'interview.
- U Au moment du premier contact, les intervieweurs devraient souligner que l'on posera des questions sur tous les membres de la famille, et aviser les répondants des documents dont ils auront besoin pour l'interview.
- U Préparer une trousse de formation détaillée pour les intervieweurs, qui comprendra des travaux à domicile et une formation en groupe. Inclure des interviews simulées dans la formation en groupe.
- U Fixer l'interview avec la personne qui est le plus au courant de la situation financière de la famille.
- U Essayer de fixer les interviews à un moment où les autres membres de la famille seront également présents. Si un répondant ne peut fournir de l'information pour les autres membres de la famille qui ne sont pas présents au moment de l'interview, retourner au logement ou téléphoner plus tard pour recueillir l'information auprès des autres membres de la famille.
- U Dans la mesure du possible, prévoir tenir les interviews sur place, mais donner aux répondants le choix entre une interview sur place et une interview téléphonique. Faire l'interview au téléphone si le répondant demande à être interviewé au téléphone.
- U Remettre aux répondants une copie de la 2^e Partie du questionnaire sur laquelle il pourra suivre pendant que l'intervieweur posera les questions.
- U Si l'on demande l'autorisation de consulter les dossiers d'impôt, du RPC ou du RRQ, obtenir le consentement écrit des répondants. Expliquer pourquoi il est nécessaire de demander cette autorisation.
- U Des recommandations spécifiques concernant des précisions et révisions à apporter à certains points du questionnaire sont présentées dans la section 19 du rapport (pages 27 à 34).

1. Contexte

En septembre et octobre 1997, le Centre d'information sur la conception des questionnaires (CICQ) a organisé 10 groupes de discussion, 4 interviews en profondeur avec des répondants, et 6 séances de compte rendu avec des intervieweurs pour l'essai des questionnaires et de la méthode de collecte de données proposés pour l'Enquête sur les avoirs et les dettes de 1998. La recherche a été effectuée pour le compte de la Division des enquêtes-ménages.

L'Enquête sur les avoirs et les dettes recueillera des renseignements auprès des familles, sur les questions suivantes :

- C renseignements généraux sur la composition du ménage, renseignements socio-culturels, niveau de scolarité et limitations d'activité
- C caractéristiques de la population active
- C participation à un régime de pension d'employeur (privé) (pour les adhérents actuels et antérieurs, et les rentes de retraite avec paiements en cours)
- C revenu d'emploi, revenus de placements, revenus de sources gouvernementales, revenus de pensions
- C transfert d'argent entre ménages
- C comportements et attitudes
- C avoirs (*p. ex.* biens immobiliers ou propriétés, véhicules, comptes de chèques et d'épargne, REER, FERR, dépôts à terme et CPG, assurance-vie, obligations d'épargne, débentures, bons du Trésor, fonds communs de placement, rentes, actions, fonds en fiducie, contenu du domicile, *etc.*)
- C dettes (*p. ex.* cartes de crédit, emprunts personnels, marges de crédit, prêts étudiants, *etc.*)
- C dépenses liées au domicile principal
- C véhicules loués
- C polices d'assurance-vie
- C parts dans des entreprises possédées

L'Enquête sera menée par des intervieweurs de Statistique Canada, soit par interview directe, soit par téléphone. Le questionnaire comprendra deux parties : dans la 1^{re} Partie, on recueillera des renseignements généraux sur les membres de la famille, alors que dans la 2^e Partie on posera des questions sur les avoirs et les dettes.

2. Objectifs de l'essai

L'essai avait pour principaux objectifs d'évaluer la méthode de collecte de données et les instruments d'enquête (y compris le matériel de présentation et les 1^{re} et 2^e Parties du questionnaire), de repérer les problèmes, de formuler des recommandations en vue de garantir que les instruments d'enquête définitifs seront faciles à utiliser à la fois pour les répondants et les intervieweurs, que les questionnaires seront faciles à comprendre et bien remplis, que les répondants pourront fournir l'information demandée, et enfin, de voir comment les répondants se rappellent l'information.

Les objectifs précis de l'essai étaient notamment les suivants :

- C Déterminer :
 - les réactions des répondants aux instruments d'enquête (y compris le matériel de présentation et les questionnaires)
 - la disponibilité de l'information demandée
 - la volonté des répondants de fournir l'information demandée
 - le temps qu'il faut pour remplir les questionnaires
 - si les répondants jugent la durée de l'enquête acceptable ou trop longue.

C Examiner :

- *comment* les répondants répondent aux questions et *pourquoi* ils répondent de la façon dont ils le font
- les problèmes ou la confusion auxquels font face les répondants lorsqu'ils répondent aux questions
- la mesure dans laquelle les répondants comprennent les catégories de questions et de réponses (y compris l'identification des mots et des concepts qu'ils interprètent mal ou qu'ils ne comprennent pas)
- le caractère approprié des périodes de référence
- la connaissance qu'ont les répondants de la valeur de leurs avoirs et de leurs dettes, ainsi que leurs pratiques comptables
- la capacité des répondants de se rappeler l'information demandée
- l'utilisation de dossiers pour fournir l'information.

C Comprendre ce qui motive des gens à répondre ou à refuser de répondre.

C Évaluer le niveau du fardeau des répondants.

C Vérifier des méthodes de collecte différentes (interview téléphonique c. interview sur place).

C Déterminer les réactions des intervieweurs aux questions posées ainsi que les problèmes auxquels ils se sont peut-être heurtés.

C Déterminer combien de formation les intervieweurs estiment avoir besoin au sujet des concepts de l'enquête, surtout pour ce qui est des types d'avoirs et de dettes et des types de relevés que les gens reçoivent pour ces avoirs et ces dettes.

C Obtenir des répondants et des intervieweurs des suggestions concernant les améliorations à apporter aux instruments d'enquête.

3. Méthodologie

L'essai a comporté une analyse et un examen approfondis des méthodes de collecte de données et des instruments d'enquête de l'Enquête sur les avoirs et les dettes.

Les répondants ont d'abord répondu à l'Enquête sur les avoirs et les dettes lorsqu'un intervieweur d'un bureau régional de Statistique Canada leur a posé les questions à leur domicile ou au téléphone, puis ils ont participé soit à un groupe de discussion, soit à une interview personnelle en profondeur.

Au total, on a organisé 10 groupes de discussion, tenu 4 interviews en profondeur avec des répondants, et 6 séances de compte rendu avec des intervieweurs, à Ottawa, Montréal, Toronto, Saskatoon, Vancouver, Halifax et Wolfville (Nouvelle-Écosse). Le Tableau 3.1 présente le nombre de groupes de discussion, d'interviews et de séances de compte rendu à chaque endroit.

Tableau 3.1
Nombre de groupes de discussion, d'interviews en profondeur et de séances de compte rendu

Endroit	N^{bre} de groupes de discussion avec des répondants	N^{bre} d'interviews en profondeur avec des répondants	N^{bre} de séances de compte rendu avec des intervieweurs
Ottawa	1	-	1
Montréal	2	1	1
Toronto	2	1	1
Saskatoon	1	-	1
Vancouver	2	2	1
Halifax	1	-	1
Wolfville (N.-É.)	1	-	-
Total	10	4	6

Allen Gower a dirigé les groupes de discussion, les interviews et les séances de compte rendu à Ottawa, Saskatoon et Vancouver (en anglais). Marie-Josée Williams s'en est chargée à Toronto et en Nouvelle-Écosse (en anglais) et à Montréal (en français). Au total, 82 répondants ont participé aux groupes de discussion et aux interviews en profondeur, et 19 intervieweurs ont assisté aux séances de compte rendu. Chaque groupe de discussion se composait de 5 à 10 répondants, plus l'animateur. À chaque endroit, on a utilisé pour les groupes de discussion des installations qui comportaient des miroirs et salles d'observation.

Les groupes de discussion et les interviews individuelles en profondeur ont été dirigés dans une optique «rétrospective», les répondants décrivant leur expérience lorsqu'ils ont répondu aux questions de l'enquête. Les interviews individuelles différaient des groupes de discussion, en ce qu'elles fournissaient l'occasion d'obtenir des renseignements détaillés de répondants touchant un revenu élevé, lesquels, autrement, n'auraient peut-être pas été inclus dans les groupes de discussion.

Les séances de compte rendu avec les intervieweurs ont eu lieu dans le bureau régional (sauf à Saskatoon où une salle pour groupes de discussion a été utilisée), et elles ont été coordonnées par la Division des opérations des enquêtes.

Les participants aux groupes de discussion et aux interviews en profondeur ont été choisis conformément aux conditions énoncées à l'annexe A. Le recrutement a été confié à des entrepreneurs qui se spécialisent dans le recrutement de participants pour des groupes de discussion. Le CICQ a coordonné les arrangements relatifs au recrutement. Tous les répondants devaient recevoir un appel téléphonique pour confirmer leur présence un ou deux jours avant le groupe de discussion ou l'interview en profondeur.

Les participants aux groupes de discussion et les participants aux interviews en profondeur touchaient respectivement 50 \$ et 75 \$. Pendant le recrutement et aux groupes de discussion, on a beaucoup insisté sur l'importance de leurs opinions et sur l'utilité de leurs commentaires et suggestions.

Des intervieweurs de Statistique Canada ont posé les questions des 1^{re} et 2^e Parties du questionnaire de l'Enquête sur les avoirs et les dettes, dans le cadre d'interviews sur place ou d'interviews téléphoniques, et ce dans les 7 ou 8 jours précédant la date fixée pour les groupes de discussion. Avant les interviews, la Division des enquêtes-ménages avait envoyé aux répondants une trousse de présentation renfermant un Guide de l'Enquête sur les avoirs et les dettes. Pendant les groupes de discussion, on a examiné à fond, avec les participants, les méthodes de collecte de données et les instruments d'enquête, conformément aux objectifs de l'étude. Les guides des animateurs des groupes de discussion et des séances de compte rendu sont présentés aux annexes B et C respectivement.

Ce projet a présenté plus de problèmes que ceux que l'on connaît normalement lorsqu'on tente de recruter des répondants et de s'assurer qu'ils seront présents pour les groupes de discussion et les interviews en profondeur. Après avoir été recrutés et avoir accepté de prendre part à l'étude, plusieurs répondants ont décidé de ne pas participer. Le tableau 3.2 présente le nombre de répondants recrutés à chaque endroit, le nombre de répondants pour la 1^{re} Partie et la 2^e Partie du questionnaire, et les taux de réponse correspondants.

Tableau 3.2
Taux de réponse aux 1^{re} et 2^e Parties du questionnaire de l'Enquête sur les avoirs et les dettes

Endroit	N^{bre} de répondants recrutés	N^{bre} de répondants pour la 1^{re} Partie	Taux de réponse à la 1^{re} Partie	N^{bre} de répondants pour les 1^{re} et 2^e Parties	Taux de réponse aux 1^{re} et 2^e Parties
Ottawa	11	11	100 %	11	100 %
Montréal	23	19	83 %	18	78 %
Toronto	24	16	67 %	15	63 %
Saskatoon	11	9	82 %	8	73 %
Vancouver	24	15	63 %	15	63 %
Halifax	11	8	73 %	8	73 %
Wolfville (N.-É.)	10	10	100 %	10	100 %
Total	114	88	77 %	85	74 %

Le taux de réponse de 74 % était sensiblement plus faible que prévu. Normalement, au moins 90 % des personnes recrutées pour participer à des groupes de discussion se présentent. Même pour deux études antérieures de Statistique Canada¹ où l'on a utilisé des groupes de discussion pour mettre à l'essai un questionnaire après qu'il eut été envoyé et rempli par les répondants, le taux de participation s'est établi à 90 %. Pourquoi le taux était-il sensiblement plus faible pour la présente étude ? Parmi les possibilités figurent les suivantes :

- C Lorsqu'on les a recrutés, on a dit aux participants qu'ils allaient aider à mettre à l'essai un questionnaire sur les avoirs et les dettes. On leur a dit qu'un intervieweur de Statistique Canada communiquerait avec eux pour fixer soit une interview sur place, soit une interview téléphonique. Toutefois, on ne leur a pas dit spécifiquement sur quels détails porterait l'enquête, ni combien de temps durerait l'interview. Par conséquent, les situations suivantes se sont produites :
- Les répondants ont refusé de participer après avoir lu dans le Guide que l'on poserait des questions détaillées sur leurs avoirs et leurs dettes.
 - Quelques répondants ont refusé parce qu'ils estimaient que l'enquête portait sur des sujets qui étaient trop personnels.
 - Après avoir lu le Guide, deux répondants ont refusé car ils avaient des réserves au sujet de la confidentialité et de la protection de la vie privée.
 - Certains répondants ont refusé de participer lorsqu'ils ont appris que l'interview pourrait durer environ une heure.
 - Un ou deux répondants ont refusé de participer lorsqu'ils se sont rendus compte qu'ils devraient aussi fournir de l'information pour d'autres membres de leur famille.
 - Des répondants de Toronto et Vancouver estimaient que l'agence de recrutement avait fourni de faux renseignements sur l'enquête. C'est seulement lorsqu'ils ont reçu le Guide qu'ils se sont rendus compte de ce qu'ils auraient à faire.
 - Plusieurs répondants ne s'étaient pas rendus compte (ils avaient oublié) que l'intervieweur de Statistique Canada communiquerait avec eux. Ils avaient cru qu'ils n'auraient qu'à assister à un groupe de discussion. Quelques-uns d'entre eux ont par la suite décidé de ne pas participer à l'étude.
- C Un ou deux répondants ont insisté pour être interviewés au téléphone plutôt que de recevoir une visite sur place, et ils n'ont donc pas participé.
- C Quelques répondants de Montréal et Toronto ont refusé de répondre, au téléphone, à la 2^e Partie du questionnaire.
- C Un répondant de Vancouver a refusé de participer après que sa famille eut appris le sujet de l'enquête.
- C Des intervieweurs n'ont pu fixer de rendez-vous avec quelques répondants au cours des quelques jours précédant les groupes de discussion.
- C Dans un ou deux cas, les intervieweurs n'ont pu repérer les répondants en raison de mauvais numéros de téléphone.

¹ Enquête sur les véhicules au Canada (Jun 1997) et Enquête sur l'utilisation de l'énergie par les ménages (juillet 1997)

Compte tenu du taux de réponse anormalement faible pour cette étude, on pourrait supposer qu'il sera également difficile d'obtenir des taux de réponse élevés pour la véritable Enquête sur les avoirs et les dettes. Il ressort clairement de cette étude qu'un grand nombre de personnes ont des réserves lorsqu'il s'agit de fournir de l'information sur leurs avoirs et leurs dettes et que, par conséquent, elles hésitent à participer à l'enquête. Les résultats examinés plus loin dans le présent rapport confirment cette observation et soulignent à quel point il est important d'avoir une trousse intéressante pour les relations avec les répondants ainsi que des intervieweurs bien formés.

Il convient de mentionner que toute étude qui fait appel à des méthodes de recherche qualitative, comme des groupes de discussion et des interviews en profondeur, comporte certaines limites. Étant donné que la recherche est de nature qualitative, les résultats et conclusions ne sont pas nécessairement représentatifs de tous les répondants faisant partie de la population échantillonnée, ni de tous les intervieweurs qui mettront l'enquête en œuvre. Les résultats ne représentent que les gens qui ont participé à l'étude. Toutefois, ils devraient fournir une idée très utile des réactions des répondants et des intervieweurs face à l'Enquête sur les avoirs et les dettes, et indiquer les améliorations à y apporter pour maximiser le taux de réponse et améliorer la qualité des données recueillies.

4. Le Guide

Le Guide de l'enquête sur les avoirs et les dettes a été envoyé aux répondants avant que l'intervieweur communique avec eux. Dans la plupart des cas, les répondants ont reçu le Guide avant l'interview. Dans certains cas, surtout dans celui du premier groupe de discussion à Ottawa, les répondants n'ont pas reçu le Guide à l'avance.

Les groupes de discussion, les interviews avec les répondants et les séances de compte rendu avec les intervieweurs ont fait ressortir les points suivants :

- C La plupart des répondants ont aimé le Guide. Ils étaient d'avis qu'il constituait une bonne présentation et qu'il fournissait des renseignements utiles au sujet de l'enquête.
- C Plusieurs répondants ont indiqué qu'ils y avaient seulement jeté un coup d'œil, qu'ils ne l'avaient pas lu en détail. Par conséquent, ils n'ont pas remarqué des renseignements importants. Par exemple, sous la rubrique «Comment puis-je me préparer à l'entrevue ? », on dit «... ayez à la portée de la main tous les relevés, factures et reçus...» et «vos états de compte de prêt hypothécaire, bancaire ou autre et vos relevés de cartes de crédit». Il y est aussi expressément mentionné que l'intervieweur posera des questions «à vous et aux membres de votre famille». Pendant les groupes de discussion, des répondants ont affirmé qu'ils n'étaient pas au courant de ces renseignements importants avant l'interview, bien qu'ils aient été inclus dans le Guide (manifestement, ils n'avaient pas lu le Guide avec suffisamment de soin).
- C Selon les intervieweurs, le Guide devrait préciser les autres documents (*p. ex.* feuillet T4 et polices d'assurance-vie) dont les répondants auront besoin pour se préparer à l'interview.
- C Les répondants et les intervieweurs ont signalé de nombreux bons points au sujet du Guide :
 - La couleur était bonne (sauf pour la lettre de présentation)
 - On aimait les illustrations sur la page couverture.
 - Le diagramme circulaire «Le saviez-vous ?» à la page 3 faisait de l'effet.
 - Il était bon d'avoir les adresses et numéros de téléphone des bureaux régionaux.

D'autres points n'étaient pas aussi appréciés. Par exemple :

- La couleur vert sur vert de la lettre de présentation
 - Les caractères utilisés dans la lettre de présentation étaient trop petits.
 - Certains répondants ont signalé que la barre «Guide de» dans la partie supérieure de la page couverture était difficile à lire.
 - Plusieurs répondants ont dit que le mot «enquête» sur la page couverture n'était pas clair.
 - Certains répondants n'ont pas aimé la carte à la page 2. Un ou deux répondants ont exprimé certaines réserves au sujet de la répartition de l'échantillon indiquée sur la carte.
- C Quelques répondants ont dit que le Guide avait l'air d'une «publicité-rebut», alors que d'autres faisaient un lien entre le Guide et le gouvernement du Canada et non avec une brochure publicitaire commerciale.
- C Bon nombre de répondants n'ont pas lu la lettre de présentation parce qu'elle apparaissait en biais sur la page couverture. À leur avis, il n'y avait rien pour les motiver à la lire.
- C Certains répondants et intervieweurs ont suggéré que la lettre de présentation apparaisse sur une page (sur le papier à en-tête de Statistique Canada) qui serait distincte du Guide.
- C Au moins un répondant se demandait à quoi avait servi l'information recueillie au cours de l'enquête de 1984 (mentionnée dans la lettre). Pendant une séance de compte rendu avec les intervieweurs, il a été proposé de leur donner des exemples concrets de la façon dont les données de 1984 ont été utilisées, pour les aider à convaincre les répondants de participer à l'enquête de 1998.
- C Certains intervieweurs estimaient que le Guide fournissait un peu trop d'information. Selon eux, il serait préférable d'avoir un Guide de une ou deux pages.
- C D'autres ont proposé que l'on pourrait utiliser davantage de points vignettes pour les listes d'articles dans le Guide.
- C Les répondants et les intervieweurs étaient d'avis que la lettre de présentation et le Guide ne décrivaient pas d'une façon très claire et convaincante l'objet de l'Enquête sur les avoirs et les dettes. Les répondants veulent savoir pourquoi l'enquête est importante, surtout «Que puis-je en retirer ?».
- C Les intervieweurs croient qu'il importe de bien faire sentir aux répondants que leurs renseignements auront une influence sur le reste du tableau, peu importe leur propre situation financière.
- C Plusieurs répondants voulaient qu'on leur assure que l'Enquête sur les avoirs et les dettes ne serait pas utilisée pour réduire les prestations SIV et RPC, ou qu'elle n'aboutirait pas à une forme «détournée» de perception d'autres impôts.
- C Les répondants et les intervieweurs ont recommandé que le Guide fournisse plus de raisons spécifiques pour expliquer l'importance de l'enquête, pourquoi les gens devraient y participer, et à quoi servira l'information.
- C Dans certains des premiers groupes de discussion, il est devenu évident que des répondants ne croyaient pas que certaines des utilisations des données décrites sous la rubrique «À quelles fins ces renseignements seront-ils utilisés ?» dans le Guide étaient utiles pour eux (surtout que les données de l'enquête aideront «les entreprises de votre région à étudier le pouvoir d'achat de tous les Canadiens et à faire des choix qui se traduiront par un meilleur service à la clientèle»). Il faut fournir des exemples d'utilisations de données qui évoqueront quelque chose de concret chez les répondants (c.-à-d. pour répondre à leur question, «Que

vais-je en retirer ?»). Dans les groupes de discussion qui ont suivi, on a remis aux répondants une liste de sept utilisations possibles des données de l'enquête, dont les quatre qui sont précisées dans le Guide sous la rubrique «À quelles fins ces renseignements seront-ils utilisés ?» :

- Aider les conseils de planification sociale et les bureaux d'aide sociale à déterminer les besoins des pauvres, des personnes âgées et des familles monoparentales (*dans le Guide*).
- Aider les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que les administrations municipales à élaborer des recommandations qui seront avantageuses pour votre région et qui lui assureront l'aide financière dont elle a besoin et à revoir les politiques régissant la rémunération, l'assurance-emploi, l'aide sociale, les pensions et l'impôt sur le revenu (*dans le Guide*).
- Déterminer si les Canadiens peuvent épargner suffisamment en prévision de leur retraite.
- Aider les entreprises de la région à étudier le pouvoir d'achat de tous les Canadiens et à faire des choix qui se traduiront par un meilleur service à la clientèle (*dans le Guide*).
- Déterminer combien de nos jeunes sortent de l'école avec une dette à long terme élevée.
- Aider les groupes de consommateurs à étudier les modifications fiscales et leur incidence sur les ménages (*dans le Guide*).
- Voir comment des groupes comme les parents uniques, les personnes âgées et les personnes handicapées se débrouillent financièrement.

Ces utilisations ont été présentées aux répondants à qui on a demandé de classer par ordre de préférence les utilisations qu'ils jugeaient les plus importantes. Le tableau 4.1 présente un résumé des cotes attribuées par les répondants dans les groupes de discussion de Toronto et de la Nouvelle-Écosse.

Tableau 4.1
Préférences des répondants concernant l'utilisation des résultats de l'enquête

Rang	Utilisation des données de l'enquête	Préférences des répondants				Moyenne pondérée
		1 ^{re}	2 ^e	3 ^e , 4 ^e ou 5 ^e	6 ^e ou 7 ^e	
1	Parents uniques, personnes âgées et personnes handicapées	6	8	10	3	2,85
2	Conseils de planification	8	5	11	3	3,00
3	Épargnes en prévision de la retraite	10	1	11	4	3,19
4	Gouvernements	6	4	12	4	3,19
5	Groupes de consommateurs	-	8	11	7	4,15
6	Dette des jeunes	2	1	14	10	4,56
7	Entreprises	1	2	7	16	5,42

Le tableau 4.1 indique clairement que les raisons qui ont un lien plus direct avec les répondants (*c.-à-d.*, parents uniques, personnes âgées, personnes handicapées, pauvres, épargnes en prévision de la retraite et financement gouvernemental) sont privilégiées par rapport aux raisons qui touchent moins les répondants (*c.-à-d.*, aider des groupes de consommateurs et des entreprises). Ces conclusions appuient l'orientation qu'ont prise dans la plupart des groupes de discussion les délibérations sur l'objet de l'enquête et l'utilisation de ses résultats. L'utilisation «Déterminer combien de nos jeunes sortent de l'école avec une dette à long terme élevée» s'est classée au sixième rang ; toutefois, il convient de mentionner que seulement quelques jeunes (*c.-à-d.* des personnes dans la vingtaine) faisaient partie des groupes. Même s'il est probable que ces derniers comprenaient des parents de jeunes personnes, il se peut que la dette des jeunes n'ait pas été une question qui préoccupait directement un grand nombre de membres des groupes de discussion, étant donné qu'ils n'avaient pas d'enfants avec des dettes de ce genre.

5. Intervieweurs

Sauf quelques exceptions, les répondants ont dit avoir été impressionnés par le professionnalisme et l'attitude amicale des intervieweurs. Ils ont utilisé des mots comme les suivants pour décrire les intervieweurs :

- «poli»
- «aimable»
- «charmant»
- «agréable»
- «très gentil»
- «très professionnel»
- «diplomate»

Quelques répondants ont mentionné que les intervieweurs avaient été très souples lorsqu'il s'était agi de fixer l'heure et l'endroit des interviews. Dans quelques cas, l'intervieweur avait consenti à mener l'entrevue au lieu de travail du répondant, pour lui faciliter les choses. Les répondants ont également apprécié le fait que les intervieweurs arrivaient à l'heure.

6. Confidentialité

Pendant les groupes de discussion, il est devenu évident que les gens n'ont pas confiance dans le gouvernement. Même si plusieurs répondants ont formulé des doutes quant à la confidentialité des renseignements fournis, un grand nombre ont indiqué qu'ils respectaient Statistique Canada et qu'ils lui faisaient confiance, comme en témoignent des déclarations comme «J'ai confiance en Statistique Canada» et «Nous avons confiance en vous». Un certain nombre de ces répondants ont ajouté qu'ils n'avaient pas confiance dans les entreprises privées qui mènent des enquêtes, et qu'ils se sentent plus à l'aise sachant que c'est Statistique Canada qui recueille les données. Par exemple, un répondant a dit ce qui suit : «Il est préférable que ce soit Statistique Canada [qui réalise l'enquête] plutôt que le groupe 'joe-joe', c'est plus professionnel.» Un autre a affirmé : «Si vous aviez été un organisme [privé], je n'aurais pas participé.»

Un répondant qui a trouvé les questions trop personnelles et trop indiscretes a fait le commentaire suivant : «Parce que c'était Statistique Canada, j'étais plus ouvert... La plupart des renseignements qu'on m'a demandés, je ne les donnerais pas à n'importe qui... Seulement le fait que ce soit Statistique Canada fait toute la différence.»

Pour un grand nombre de répondants, les garanties de l'intervieweur concernant la confidentialité et l'explication figurant dans le Guide sous la rubrique «Les renseignements que vous fournissez sont protégés par la loi» étaient importantes. Pour ce qui est des renseignements sur la confidentialité figurant dans le Guide, un répondant a dit ce qui suit : «Je crois que j'aurais été plus inquiet si je n'avais pas reçu cette trousse avant

l'arrivée de l'intervieweur.» Les garanties données par les intervieweurs ont beaucoup fait pour apaiser les inquiétudes des répondants au sujet de la confidentialité, et ceux-ci semblaient généralement satisfaits de ces garanties («J'étais heureux d'entendre l'intervieweur le répéter»). En Nouvelle-Écosse, quelqu'un a affirmé qu'il serait bon de rassurer les prestataires de l'aide sociale que les renseignements qu'ils ont fournis ne seront pas communiqués à leur travailleur social.

Des répondants ont également fait remarquer qu'ils se préoccupaient moins de la confidentialité lorsque l'intervieweur arrivait à l'heure et portait un insigne d'identité.

Plusieurs répondants n'ont exprimé aucune préoccupation au sujet de la confidentialité. Par exemple, lorsqu'on lui a demandé si la question de la confidentialité l'inquiétait, un répondant a dit : «Je n'y avais pas pensé». D'autres ont exprimé l'avis qu'ils croyaient que le gouvernement avait déjà une bonne partie de cette information (*p. ex.* dans les dossiers d'impôt).

Certains répondants ont dit qu'ils ne croient pas que les données de l'enquête seront traitées comme étant confidentielles. Les préoccupations les plus graves au sujet de la confidentialité et de la protection de la vie privée ont été exprimées par des répondants de Montréal et de Toronto. L'échange de renseignements avec d'autres ministères gouvernementaux était au nombre de leurs préoccupations. Un répondant de Toronto a proposé que l'on écrive «Confidentiel» sur chaque page du questionnaire.

7. Raisons pour lesquelles les répondants ont participé à l'enquête

Même si plusieurs répondants ont dit que l'argent les avait encouragés à participer, d'autres ont affirmé que s'ils avaient pris part à l'enquête, c'est parce qu'ils estimaient que c'était leur devoir de citoyen et ils voulaient aider. D'autres étaient disposés à participer parce que l'enquête était menée par Statistique Canada, comme il est indiqué dans la section précédente sur la «confidentialité».

Certains répondants ont affirmé qu'ils avaient participé par curiosité (*p. ex.* «C'est la curiosité qui m'a amené à participer»). Un ou deux répondants ont dit qu'ils avaient été impressionnés par la souplesse dont avaient fait preuve les intervieweurs en fixant l'heure et l'endroit de l'interview en fonction de ce qui leur convenait le mieux. Cela avait aidé à les convaincre de participer.

8. Incitations à répondre

Les répondants et les intervieweurs avaient des opinions mixtes quant à l'utilisation d'incitations à répondre. Certains croyaient que c'était une bonne idée, d'autres non. Pendant les groupes de discussion, on a montré aux répondants diverses incitations. Celles-ci comprenaient entre autres un porte-cartes de crédit et une lampe de poche avec horloge. On a également discuté d'incitations monétaires.

Le commentaire le plus fréquent qui a été formulé à la fois par les répondants et les intervieweurs était que les incitations seraient «un gaspillage de l'argent des contribuables». Un intervieweur qui rejetait l'idée s'est exclamé : «Non! Cela fait partie de notre devoir de citoyen [de participer].»

Plusieurs répondants ont mentionné qu'ils aimeraient recevoir une incitation monétaire (*p. ex.* 25 \$). Si des cadeaux étaient remis, il faudrait que ce soit des articles d'excellente qualité.

Plusieurs intervieweurs aimaient l'idée des incitations. Selon eux, ils seraient mieux accueillis au domicile des répondants. L'un a dit que les incitations étaient «une idée magnifique». Certains intervieweurs étaient d'avis que les incitations «n'étaient pas une bonne idée», et un ou deux d'entre eux ont souligné qu'on n'utilise pas des incitations ou de cadeaux pour les autres enquêtes. L'un de ces intervieweurs se demandait si en offrant des incitations pour l'Enquête sur les avoirs et les dettes, on n'établirait pas un précédent qu'il faudrait peut-être appliquer à d'autres enquêtes de Statistique Canada.

La publication «Un coup d'œil sur le Canada» a été incluse dans la trousse qui a été envoyée avec le Guide. Certains répondants l'ont jugée intéressante et instructive. Toutefois, même si la plupart des répondants l'avaient conservée, ils ne l'avaient pas lue. Des intervieweurs à Toronto estimaient qu'il serait bon de remettre aux répondants un exemplaire de «Un coup d'œil sur le Canada» à la fin de l'interview.

Parmi d'autres incitations qui ont été proposées figuraient une plume avec la mention «Merci d'avoir participé», un résumé des résultats de l'enquête, et de l'information sur la planification financière ou la budgétisation. Les répondants n'aimaient pas l'idée d'un abonnement à l'une des publications de Statistique Canada, comme «Tendances sociales canadiennes».

Plusieurs répondants ont exprimé le point de vue que les Canadiens sont prêts à aider le gouvernement, et qu'en raison de la bonne réputation dont jouit Statistique Canada, ils sont très disposés à participer à l'enquête, et ce sans incitations.

9. Lettre de «remerciements» aux répondants

De façon générale, les répondants croyaient qu'une lettre de «remerciements» n'était pas nécessaire. En particulier, certains ont mentionné qu'à leur avis, une lettre de «remerciements» constituerait un «gaspillage de l'argent des contribuables» («Économisez l'affranchissement!»). Selon plusieurs répondants, le «merci» de l'intervieweur serait suffisant.

Quelques répondants ont mentionné qu'au lieu d'une lettre de «remerciements», ils aimeraient recevoir un résumé des résultats de l'enquête. Par exemple, il serait intéressant «de voir où vous vous situez par rapport au reste de la province ou du pays».

Si une lettre de «remerciements» est envoyée, les répondants estimaient qu'elle devrait l'être par leur bureau régional local. Un répondant de Toronto a exprimé des réserves au sujet de la confidentialité, car l'envoi d'une lettre nécessite l'accès au nom et à l'adresse du répondant.

Les intervieweurs, par contre, aimaient l'idée d'une lettre de «remerciements». Toutefois, ils avaient des opinions différentes concernant l'expéditeur de la lettre. Par exemple, les intervieweurs d'Ottawa croyaient que la lettre devrait provenir du bureau régional, qu'elle devrait renfermer une note de remerciements, expliquer les avantages de leur participation, et redonner l'assurance que la confidentialité de leurs renseignements serait respectée. Les intervieweurs de Vancouver croyaient qu'une lettre de «remerciements» devrait venir des intervieweurs. Ceux de la Saskatchewan étaient d'avis qu'une lettre d'Ottawa impressionnerait les répondants. Eux aussi estimaient qu'il faudrait expliquer aux répondants dans la lettre pourquoi il était important pour nous d'obtenir l'information, et leur rappeler de nouveau que cette information serait protégée. Les intervieweurs de Toronto croyaient aussi qu'une lettre de «remerciements» devrait venir d'Ottawa, mais ils ont également recommandé qu'elle soit signée par Ivan Fellegi, statisticien en chef. Ils ont fait remarquer que c'est ce qu'avait fait l'Enquête sur la dynamique du travail et du revenu, et que la lettre avait été très bien accueillie. En outre, ils ont proposé d'envoyer une carte plutôt qu'une lettre.

10. Durée de l'interview et fardeau de réponse

La plupart des interviews duraient de 60 à 70 minutes. Une analyse de la durée réelle consignée par les intervieweurs a révélé qu'une interview durait en moyenne 68 minutes. Plusieurs interviews ont pris moins de temps (de 30 à 45 minutes). Si l'intervieweur passait plus de 70 minutes au domicile d'un répondant, c'était normalement parce que le répondant voulait bavarder avec lui par la suite.

Les répondants ne se sont pas beaucoup plaints de la durée de l'interview et du fardeau de réponse, même si un grand nombre d'entre eux ont été surpris par la longueur de l'enquête. Ils ont fait remarquer qu'on ne les avait pas prévenus à l'avance (*c.-à-d.* pendant le recrutement) que l'interview pourrait durer une heure. Il est intéressant de noter que les intervieweurs ont aussi indiqué que la durée de l'interview ne suscitait pas trop de plaintes de la part des répondants.

On a demandé aux répondants quel aspect de l'enquête ils jugeaient le plus lourd : la durée de l'interview, les questions indiscretes, les questions difficiles ou la déclaration pour le compte d'autres membres de la famille. Presque tous les répondants ont affirmé que fournir de l'information au nom d'autres membres de la famille constituait la partie la plus lourde et la plus difficile de l'enquête (cette question est analysée plus à fond à la section 12).

11. Méthode de collecte des données

Il est devenu évident pendant l'essai du questionnaire de l'enquête qu'il est essentiel d'interviewer la personne qui est le plus au courant de la situation financière de la famille. Il importe de s'assurer que cette personne est prévenue à l'avance qu'elle devra fournir de l'information pour tous les membres de la famille.

Dans le cadre de l'interview, on remettait aux répondants une copie de la 2^e Partie du questionnaire. Les répondants ont trouvé cela très utile pour suivre l'intervieweur pendant qu'il posait les questions.

On a également constaté que le contact personnel de l'intervieweur avec les répondants est important pour la crédibilité de l'enquête. Toutefois, les répondants qui ont été interviewés au téléphone étaient d'avis que les interviews téléphoniques constituaient une façon possible de recueillir l'information pour l'enquête. Les intervieweurs de Vancouver estimaient que dans certains cas, il était plus facile de mener l'interview au téléphone étant donné qu'aucune conclusion ne serait tirée au sujet de l'apparence du domicile du répondant. Une répondante interviewée au téléphone aurait préféré être interviewée chez elle, car elle avait un travail autonome, et elle ne voulait pas bloquer sa ligne téléphonique et manquer des appels.

Certains répondants et intervieweurs ont expliqué pourquoi ils préféraient une interview sur place à une interview téléphonique. À leur avis, une interview téléphonique aurait les inconvénients suivants :

- l'enquête est trop longue pour une interview téléphonique
- les intervieweurs demandent des renseignements qui sont trop personnels pour être fournis au téléphone
- il est plus facile de refuser au téléphone
- le répondant ne peut pas voir l'insigne d'identification de l'intervieweur
- une interview téléphonique n'a pas de note personnelle
- une interview téléphonique fournirait sûrement des **renseignements moins exacts**, surtout si le répondant ne s'est pas préparé (*c.-à-d.* qu'il n'a pas rassemblé les documents et papiers nécessaires avant l'appel).

Quelques répondants ont demandé une interview téléphonique. Certains répondants (surtout à Toronto) étaient moins disposés à répondre aux questions de la 2^e Partie au téléphone. Ils ont dit qu'ils auraient été davantage enclins à fournir de l'information si l'interview avait été une interview sur place.

De nombreux répondants ont affirmé qu'ils auraient aimé avoir le choix entre une interview sur place et une interview téléphonique.

Les intervieweurs ont fait remarquer que certains répondants ne veulent pas d'intervieweur dans leur foyer. Par exemple, une interview a été menée chez McDonalds (le répondant a même apporté ses dossiers financiers).

En règle générale, les répondants ont indiqué qu'ils seraient moins susceptibles de remplir le questionnaire si celui-ci était laissé à leur domicile. Certains répondants, cependant, ont mentionné qu'ils préféreraient un questionnaire qui serait livré. Un répondant a effectivement rempli le questionnaire seul, et l'intervieweur est passé le chercher plus tard. Les intervieweurs estimaient qu'un questionnaire livré à domicile ne donnerait pas d'aussi bons résultats qu'une interview, étant donné qu'un grand nombre de répondants ne le rempliraient pas.

12. Déclaration pour d'autres membres de la famille

Un grand nombre de répondants étaient d'avis que la déclaration pour d'autres membres de la famille qui n'étaient pas présents au moment de l'interview était l'aspect le plus difficile de l'enquête. Ils estimaient que l'information qu'ils fournissaient pour d'autres membres de la famille était souvent inexacte («estimations au jugé»). Par exemple, bien souvent le conjoint ne connaît pas le revenu de l'autre conjoint, ni les détails concernant des placements et des régimes de pension. Au moins un répondant a refusé de fournir de l'information concernant d'autres membres de la famille, car il n'avait pas leur autorisation.

Par conséquent, il importe d'informer à l'avance les répondants que l'enquête portera sur tous les membres de la famille. Ce point devrait être souligné à la fois dans le Guide et au moment où l'intervieweur communique pour la première fois avec le répondant.

13. Les questionnaires

L'Enquête sur les avoirs et les dettes a deux questionnaires :

- Dans la 1^{re} Partie, on recueille des renseignements généraux sur les membres de la famille
- Dans la 2^e Partie, on recueille des renseignements sur les avoirs et les dettes

En général, l'essai a déterminé que les questionnaires donnaient d'assez bons résultats, surtout lorsqu'on les comparait à de nombreux autres questionnaires préliminaires qui sont vérifiés au moyen de méthodes comme des groupes de discussion et des interviews en profondeur. Par conséquent, il faut féliciter l'équipe du projet pour l'attention et l'importance qu'elle a accordées à garantir que de très bonnes versions, sinon des versions de première qualité, des deux questionnaires étaient disponibles aux fins de l'essai. Étant donné que celui-ci avait pour objet de repérer les sources de problèmes associés aux catégories de questions et de réponses, l'étude a effectivement révélé des endroits précis dans les questionnaires où il se produirait probablement des erreurs de mesure et où des améliorations devraient être apportées.

13.1 Réactions des répondants aux questionnaires

Les répondants ont exprimé des réserves concernant le sujet de l'enquête. À leur avis, l'enquête porte sur un sujet très personnel et très délicat. Les gens hésitaient à donner à quelqu'un d'autre ce genre de renseignements financiers détaillés. Néanmoins, bon nombre de répondants ont reconnu qu'il est important de recueillir de l'information de cette nature.

Lorsqu'ils ont exprimé leurs réactions à l'enquête, les répondants ont formulé des commentaires du type suivant :

- C «Je ne donnerais jamais ce genre d'information à moins d'être certain qu'elle serait utilisée de façon judicieuse et que j'en retirerais quelque chose.»
- C «Je pense que le sujet est important, mais faut-il aller jusqu'à demander si j'ai donné une aide financière à d'autres membres de ma famille ou [poser des questions au sujet] de trocs?»
- C «Je n'ai eu aucun problème à fournir cette information parce que j'avais appelé mon comptable, mais je crois qu'un grand nombre de gens ne pourront pas répondre de façon aussi détaillée ou ne voudront pas répondre de façon aussi détaillée.»
- C «Si le gouvernement s'attend que nous fournissions des renseignements à ce point détaillés, il devra nous dire pourquoi et ce que nous en retirerons.»

13.2 Parties les plus difficiles des questionnaires

Les répondants et les intervieweurs étaient d'avis que les parties les plus difficiles du questionnaire étaient les suivantes :

- C **1^{re} Partie - section G (Rentés de retraite, employeurs précédents)**
- C **1^{re} Partie - section H (Rentés de retraite - paiement en cours)**
- C **2^e Partie - sections A et B (Avoirs) : valeurs de la propriété, de l'exploitation agricole, des véhicules et des biens du ménage**
- C **2^e Partie - section H (Entreprises - constituée en société et non constituée en société)**

Il était particulièrement difficile de répondre aux questions dans ces sections, et il était souvent impossible de fournir cette information pour les autres membres de la famille.

13.3 Questions qui nécessitaient une clarification

Les répondants et les intervieweurs ont mentionné que les points suivants dans les questionnaires devraient être clarifiés :

- C **1^{re} Partie, section A (Composition du ménage, page 1-A)** : Dans la Section A, on demande à la question A-1 des renseignements sur les «personnes qui demeurent habituellement dans ce logement». Il faudrait préciser qui inclure dans les «personnes qui demeurent HABITUELLEMENT dans ce logement». La question n'est pas claire pour certains répondants.
- C **1^{re} Partie, section C (Niveau de scolarité, page 1-C)** : Certaines personnes estimaient que la section ne donne pas une image complète du niveau de scolarité, étant donné qu'il n'y a aucune question au sujet du niveau de scolarité atteint au moyen d'un apprentissage ou d'une expérience professionnelle.
- C **1^{re} Partie, section D (Limitations d'activité, page 1-D)** : Les répondants à qui s'appliquait cette section appréciaient le fait qu'elle était divisée par degré (modérément, gravement, etc.). Étant donné que les limitations d'activité sont subjectives, certains répondants ont suggéré que l'on demande «Êtes-vous limité pour ce qui est du type d'emploi que vous pouvez postuler?»

- C **1^{re} Partie, section E (Renseignements sur la population active courante, page 1-E)** : Dans cette section, on demande des renseignements sur la participation des membres de la famille au marché du travail, y compris à des régimes de retraite. Les répondants voulaient savoir pourquoi on demande le numéro d'enregistrement du régime. Le fait de ne pas savoir pourquoi on demandait ce renseignement rendait certains répondants un peu méfiants.

Plusieurs répondants ne connaissaient pas la différence entre «prestations déterminées» et «cotisations déterminées». Par conséquent, il est important de s'assurer que cette notion est claire à la fois pour les répondants et les intervieweurs.

Certains répondants ont eu des problèmes avec la question sur le régime de pension offert par l'employeur, car ils ne recevaient pas de relevé. Ils devraient être prévenus à l'avance qu'ils auront besoin de cette information.

- C **1^{re} Partie, section F (Activité antérieure sur le marché du travail, page 1-F)** : Il était difficile pour certains répondants de fournir de l'information au sujet d'emplois antérieurs, dans les cas où ils avaient eu plusieurs employeurs antérieurs (p. ex. les contractuels).

Certains répondants et intervieweurs ont mentionné qu'il est difficile de répondre aux questions de cette section lorsqu'une personne travaille à plein temps et fréquente l'école à plein temps. Les répondants ont aussi indiqué que pour quelqu'un qui retourne aux études à plein temps, il n'est pas tenu compte des emplois antérieurs.

- C **1^{re} Partie, section G (Rentés de retraite - employeurs précédents, page 7-G)** : Les répondants se demandaient pourquoi ils devraient donner le numéro d'enregistrement de leur régime de pension. Il était également très difficile de fournir ce renseignement pour les autres membres de la famille qui n'étaient pas présents au moment de l'interview.

- C **1^{re} Partie, section H (Rentés de retraite - paiements en cours, pages 1-H à 6-H)** : Cette section n'a pas été suffisamment vérifiée, car elle ne s'appliquait pas à un nombre suffisant de répondants. La notion de «prestation de transition» n'était pas très bien comprise.

- C **1^{re} Partie, section K (Transfert d'argent entre ménages, page 1-K)** : La plupart des répondants estimaient que les questions sur l'aide financière reçue et donnée étaient un peu étranges et indiscrettes. Certains répondants ont dit qu'ils refuseraient de répondre à ces questions, car «ça ne regarde personne». Pour la majorité des répondants, les transferts d'argent entre ménages étaient difficiles à estimer.

Certains répondants se demandaient s'ils devaient inclure les «dons de charité» ou si cette section s'appliquait uniquement aux autres membres de la famille. Ils se demandaient également s'ils devaient inclure l'argent de poche qu'ils donnaient à leurs enfants ou les grosses dépenses pour les activités de leurs enfants. Pour certains répondants, il n'était pas clair si cette section englobait les frais de subsistance des enfants et les frais de scolarité pendant l'année scolaire (pour les enfants habitant à l'extérieur pendant qu'ils fréquentent l'école).

Au moins deux répondants ont mentionné qu'il n'y avait pas de question sur les héritages. Ils ont suggéré que nous demandions si le répondant s'attend à toucher un héritage.

- C **1^{re} Partie, section L (Comportements et attitudes, page 1-L)** : Cette section ne posait pas de problèmes. Selon les répondants, c'était un bon outil pour évaluer combien les gens dépensent. Toutefois, ils craignaient que les gens ne disent pas nécessairement la vérité.

La question sur le troc inquiétait presque tous les répondants, car ils croyaient que troquer est illégal. Ils hésitaient à répondre, bien que la plupart l'aient fait. Dans certaines régions, cela n'était pas considéré comme du «troc» mais plutôt comme un mode de vie.

Beaucoup de répondants se demandaient si cette section ne serait pas une façon «détournée» de percevoir plus d'impôts.

- C **2^e Partie - sections A et B (Avoirs - domicile principal, page 1)** : Quelques répondants ont mentionné que cette section ne saisisait pas de renseignements pour les cas où les répondants ont deux domiciles principaux, chacun occupé pendant la moitié de l'année.

La déclaration de la valeur de revente était très subjective et était généralement fondée sur des approximations. Certains répondants ont indiqué que l'on pourrait utiliser le montant des taxes municipales, alors que d'autres s'y opposaient parce que dans certaines régions ce montant est loin de refléter la valeur réelle de la propriété. Pour estimer la valeur des biens du ménage, la plupart des répondants ont déclaré la valeur de remplacement indiquée dans leur police d'assurance-habitation. La plupart estimaient aussi qu'il serait plus facile de répondre à cette question si la valeur des biens était répartie en petits groupes d'articles (p. ex. appareils ménagers, matériel électronique, meubles, etc.).

Pour les agriculteurs, il n'était pas facile de répondre aux questions de la section A, car il leur était difficile de séparer leur domicile principal de leur exploitation agricole. Des répondants de la Saskatchewan ont dit qu'il serait peut-être utile de préciser «maison et jardin pour usage personnel seulement» ou «exclure les bâtiments de ferme ou les corrals».

- C **2^e Partie - section G (Polices d'assurance-vie, page 21)** : Il était presque impossible à qui que ce soit de répondre aux questions dans cette section sans communiquer avec son agent d'assurance.

C

- C **2^e Partie - section H (Entreprises, page 21)** : La question H5 (valeurs des parts du répondant dans une entreprise constituée en société) n'a pas donné de bons résultats, étant donné qu'il était presque impossible d'obtenir une valeur pour ces parts. La valeur des parts était souvent interprétée comme la valeur des certificats d'actions pour une entreprise constituée en société.

- C **2^e Partie - section B (Régimes d'épargne enregistrés, page 5)** : Les répondants titulaires d'un portefeuille géré de fonds mutuels ne connaîtront pas sa situation. La plupart des répondants riches ont indiqué qu'ils avaient appelé leur comptable pour pouvoir répondre à cette question.

- C **2^e Partie** : Il n'était pas clair pour certains répondants si les avoirs et les dettes des enfants (peu importe l'âge) devaient être inclus.

14. Qualité et exactitude des données

La plupart des répondants ont affirmé avoir déclaré des renseignements exacts, sauf dans bien des cas pour d'autres membres de la famille qui n'étaient pas présents au moment de l'interview, et dans des cas précis mentionnés à la Section 13 (p. ex., la valeur des biens du ménage).

Les répondants ne semblaient pas avoir de problème à se rappeler l'information. La consultation de leurs dossiers en a aidé un grand nombre à fournir des renseignements exacts. De façon générale, ils ne s'offusquaient pas si on leur demandait de consulter des dossiers. Toutefois, ils ont indiqué qu'ils auraient aimé en savoir davantage sur les dossiers (p. ex., feuillets T4 et documents sur des polices d'assurance-vie) qu'ils auraient dû réunir avant l'interview.

15. Autorisation de consulter les dossiers d'impôt et du RPC / RRQ des répondants

Donner le NAS ainsi que l'autorisation de consulter les dossiers d'impôt et du RPC/RRQ a suscité des réactions mixtes. Un grand nombre de répondants ont dit ne pas aimer l'idée de donner cette autorisation et leur numéro d'assurance sociale (NAS), ajoutant qu'ils ne les donneraient pas. Par ailleurs, beaucoup d'autres répondants n'avaient aucune objection à donner l'autorisation de consulter leurs dossiers, et ils ont dit qu'ils croyaient que cela produirait des renseignements plus exacts. En ce qui concerne le NAS, un répondant de Toronto a lancé : «Ils [le gouvernement] me l'ont donné, pourquoi est-ce que je refuserais de le leur communiquer?» Pour ce qui est de l'autorisation de consulter leurs dossiers d'impôt des dix dernières années, certains répondants ont indiqué qu'ils la donneraient, alors que d'autres la refuseraient.

Si l'on demande aux répondants de donner leur autorisation, il importe de leur expliquer pourquoi. Par exemple, des répondants ont dit qu'ils seraient probablement disposés à donner leur autorisation si cela signifierait qu'on leur poserait moins de questions (et, peut-être, que l'on raccourcirait l'interview de 15 minutes).

Les répondants n'aimaient pas du tout l'idée de donner une autorisation pour le compte d'autres membres de la famille qui n'étaient pas présents au moment de l'interview. La plupart ont mentionné qu'ils ne se sentiraient pas à l'aise s'ils donnaient ces autorisations, et qu'ils refuseraient. Selon eux, il faudrait s'adresser directement aux autres membres de la famille. Cela pourrait se faire au moyen de rappels.

Dans certains groupes de discussion et certaines séances de compte rendu, la question d'un consentement écrit plutôt qu'un consentement verbal a été discutée. Certains répondants étaient d'avis que l'autorisation devrait être donnée sous forme d'un consentement écrit. Les intervieweurs estimaient qu'ils se sentiraient plus à l'aise s'ils obtenaient la signature du répondant plutôt qu'une autorisation verbale.

16. Formation des intervieweurs

Selon les intervieweurs, la formation devrait comporter à la fois des travaux à domicile et une formation en groupe. Ils ont recommandé que l'on donne des travaux à domicile avant la formation en groupe.

La formation en groupe devrait durer de une demi-journée à deux jours, et moins longtemps pour les intervieweurs d'expérience. Il importe de prévoir des interviews simulées, une formation sur des concepts financiers, et de l'information sur la «façon de vendre l'enquête». Les interviews simulées devraient porter avant tout sur les parties difficiles de l'enquête, et couvrir divers scénarios. La formation devrait inclure de l'information sur ce qui «déclenche» chez divers types de gens de l'intérêt pour l'enquête (*p. ex.*, les citoyens âgés, les familles monoparentales, les salariés à revenu élevé, etc.).

17. Manuel de l'intervieweur

Aux fins du présent projet, on a remis aux intervieweurs un manuel qui fournissait uniquement des renseignements de base sur l'Enquête sur les avoirs et les dettes. Toutefois, plusieurs intervieweurs ont mentionné que le manuel avait de bons points, comme le glossaire de termes et sa présentation section par section. Il donnait suffisamment d'information pour les aider à comprendre l'enquête. D'autres intervieweurs étaient d'avis qu'ils avaient encore besoin de beaucoup plus d'information.

De l'avis des intervieweurs, le manuel devrait traiter des points suivants :

- de solides raisons pour lesquelles l'enquête est réalisée
- plus d'explications au sujet des questions, surtout les questions sur les avoirs et les dettes dans la 2^e Partie
- une justification de chaque question

- une clarification de certains articles, comme «marge de crédit», et la façon dont ils sont utilisés
- des exemples de formules et de documents
- une «Fiche de consultation rapide» avec certaines des questions les plus souvent posées et les réponses

Les intervieweurs ont affirmé que les manuels ci-dessous constitueraient de bons modèles pour le manuel de l'Enquête sur les avoirs et les dettes :

- Enquête sur la dynamique du travail et du revenu
- Enquête sur les finances des consommateurs
- Enquête sur les dépenses des ménages
- EPA100 (Enquête sur la population active)
- Enquête longitudinale nationale sur les enfants et les jeunes

Un intervieweur de la Nouvelle-Écosse a exprimé l'avis que le manuel ne devrait pas être trop long («Parfois moins veut dire mieux»).

18. Autres commentaires

Les répondants et les intervieweurs ont formulé un certain nombre de commentaires au sujet de divers aspects de l'Enquête sur les avoirs et les dettes. Leurs commentaires sont résumés ci-après.

- C Un intervieweur de la Saskatchewan a fait le commentaire suivant : «Comme l'enquête est volontaire, nous obtiendrons des données de meilleure qualité mais un taux de réponse plus faible.» Cette opinion est similaire à l'opinion exprimée par d'autres intervieweurs pendant l'essai d'autres enquêtes, selon laquelle les répondants qui participent contre leur gré à une enquête obligatoire fournissent parfois, semble-t-il, de «mauvaises» réponses ou des réponses inexactes.
- C Certains répondants étaient d'avis que l'enquête était indiscreète et qu'un grand nombre des questions sur les avoirs et les dettes étaient trop personnelles. Par exemple, une personne a dit, «Je ne veux pas partager certains renseignements avec qui que ce soit, même des membres de ma famille.»
- C Au moins un répondant a dit que le nom du répondant ne devrait pas figurer sur le questionnaire.
- C Plusieurs répondants ont émis l'opinion que le sujet de l'enquête était intéressant et utile. L'un d'entre eux a affirmé que l'enquête avait été «une bonne expérience». D'autres estimaient qu'elle leur avait donné une image de leur situation financière, et qu'elle les avait aidés à réévaluer les finances de leur famille.
- C Un intervieweur a commenté que l'Enquête sur les avoirs et les dettes était une «bonne enquête une fois que le répondant consent à participer».
- C Une intervieweuse de la Saskatchewan a fait le commentaire suivant : «J'adore les finances. Cette enquête m'a plu, et je crois qu'elle est réellement dans l'intérêt des Canadiens.» Elle a ajouté que l'enquête fournit un plan financier pour chaque famille, et qu'elle constitue une façon de planifier en vue de l'avenir.
- C Un intervieweur de la Nouvelle-Écosse a remarqué que les répondants qui comprennent l'importance de l'enquête sont des répondants «plus faciles».

Des intervieweurs de Vancouver ont noté que le mot «dettes» dans le titre de l'enquête a une connotation négative et qu'il peut influencer sur la façon dont un répondant envisage l'enquête. Ils ont suggéré d'utiliser plutôt le mot «passif».

- C Un répondant de la Nouvelle-Écosse a dit que «les habitants des Maritimes sont reconnus pour leur capacité de se débrouiller avec moins, mais l'enquête ne le montre pas».
- C Un répondant a affirmé que les chiffres ne donnaient pas une idée de la façon dont il considérait ses dettes (une personne peut avoir des dettes sans que cela la dérange).
- C Un répondant s'attendait qu'on lui demande «ce que je pense de ma situation financière».

19. Recommandations

Les recommandations qui suivent sont fondées sur les constatations qui ont été faites dans les groupes de discussion et les interviews en profondeur. En outre, on formule plusieurs recommandations qui découlent de l'expérience acquise par le Centre d'information sur la conception des questionnaires au cours d'études semblables effectuées pour d'autres enquêtes-ménages.

19.1 Documents relatifs aux relations avec les répondants, lettre de présentation et Guide

De bonnes relations avec les répondants joueront un rôle très important dans l'Enquête sur les avoirs et les dettes de 1998. Compte tenu de la nature du sujet, il faut absolument apporter une attention et un soin particuliers à garantir que les répondants comprennent l'objet de l'enquête, qu'ils sont motivés à y répondre, et qu'ils sont encouragés à fournir des renseignements exacts. L'un des plus gros défis sera d'atteindre un taux de réponse suffisamment élevé.

Le matériel de présentation destiné aux répondants doit fournir suffisamment d'information pour motiver les gens à participer à l'enquête. À cette fin, on présente un certain nombre de recommandations.

- U Préparer une trousse intéressante pour les relations avec les répondants.
- U Miser sur le sentiment du devoir de citoyen et sur la volonté d'aider.

Au cours de l'étude, plusieurs répondants ont dit que s'ils avaient participé, c'est parce qu'ils croyaient que c'était leur devoir de citoyen et qu'ils voulaient aider. Une trousse pour les relations avec les répondants devrait être fondée sur ce sentiment du devoir de citoyen et sur la volonté d'aider.

- U Dans le cadre d'une stratégie portant sur les relations avec les répondants, lancer une campagne de publicité pour sensibiliser les gens à l'importance des enquêtes-ménages de Statistique Canada, y compris l'Enquête sur les avoirs et les dettes de 1998.
- U Envoyer la lettre de présentation et le Guide de sorte que les répondants les reçoivent environ une semaine avant le premier contact par l'intervieweur.

De cette façon, les répondants devraient recevoir la trousse de présentation avant l'appel de l'intervieweur, et ils devraient avoir suffisamment de temps pour réunir les documents nécessaires pour l'interview.

Pour la lettre de présentation, on formule les recommandations suivantes :

- U Ne pas mettre la lettre de présentation sur la page couverture du Guide. La mettre plutôt sur une page distincte. Se servir du papier à en-tête de Statistique Canada, de préférence le papier à en-tête du bureau régional (avec une adresse locale).
- U S'assurer que la lettre de présentation est concise et facile à lire.
- U Mettre le nom de l'Enquête sur les avoirs et les dettes en caractères gras.
- U Indiquer clairement qu'un intervieweur téléphonera pour fixer une interview sur place (ou par téléphone).
- U Fournir suffisamment de renseignements précis au sujet de l'enquête pour encourager la participation des répondants. Décrire brièvement les avantages qu'offre la participation à l'enquête.
- U Énoncer l'objet de l'Enquête sur les avoirs et les dettes d'une façon très claire et convaincante.
- U Mettre l'accent sur la confidentialité de l'interview.

Les recommandations visant à améliorer le Guide comprennent les suivantes :

- U Énoncer l'objet de l'Enquête sur les avoirs et les dettes d'une façon très claire et convaincante. Donner plus de précisions sur l'information fournie dans la lettre de présentation.
- U Expliquer pourquoi l'enquête est importante, pourquoi les gens devraient y participer, et à quoi servira l'information.
- U Expliquer l'importance de l'enquête en précisant les utilisations qui seront faites des résultats et qui ont directement trait aux besoins et aux préoccupations des répondants.

Les groupes de discussion composés de répondants ont déterminé que les répondants pouvaient comprendre les utilisations suivantes des résultats :

- Voir comment des groupes comme les parents uniques, les personnes âgées et les personnes handicapées se débrouillent financièrement.
- Aider les conseils de planification sociale et les bureaux d'aide sociale à déterminer les besoins des pauvres, des personnes âgées et des familles monoparentales.
- Déterminer si les Canadiens peuvent épargner suffisamment en prévision de leur retraite.
- Aider les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que les administrations municipales à élaborer des recommandations qui seront avantageuses pour votre région et qui lui assureront l'aide financière dont elle a besoin, et à revoir les politiques régissant la rémunération, l'assurance-emploi, l'aide sociale, les pensions et l'impôt sur le revenu.

Les groupes de discussion ont également déterminé que les répondants ne comprenaient pas les utilisations que feraient des résultats de l'enquête des entreprises et des groupes de consommateurs, et qu'ils ne seraient probablement pas motivés par ce facteur. Par conséquent, il faudrait éviter de mentionner ces utilisations.

- U Mettre les renseignements importants au sujet de l'enquête sur la page couverture du Guide (plutôt que dans la lettre de présentation).

- U Améliorer la lisibilité du mot «Enquête» sur la page couverture et le texte dans les «barres» en haut de la page couverture et en bas des pages 2 et 3.
- U Mettre l'accent sur la confidentialité de l'interview.
- U Indiquer plus clairement dans le Guide que des questions seront posées au sujet de tous les membres de la famille (par exemple, en utilisant des caractères gras, des italiques ou en plaçant ces renseignements importants dans un encadré).
- U Continuer d'utiliser aux pages 2 et 3 des rubriques qui font de l'effet, comme les suivantes :
 - Votre participation est importante!
 - Les renseignements que vous fournissez sont protégés par la loi
 - Comment puis-je me préparer à l'entrevue?
 - Pourquoi ces renseignements sont-ils importants?

À noter qu'il importe que l'information concernant chacun de ces points, en particulier la façon de se préparer à l'interview, devrait être répétée lorsque l'intervieweur établit le premier contact. En d'autres mots, inclure ces renseignements essentiels à la fois dans le Guide et dans le premier appel de l'intervieweur au répondant.

Il est essentiel de fournir dans le Guide des renseignements sur les documents nécessaires pour se préparer à l'interview. Ces renseignements devraient être aussi détaillés et complets que possible. Il est proposé que les points soient énumérés sous forme de manchettes (peut-être à l'intérieur d'un encadré), de sorte qu'ils seront faciles à lire et qu'ils «ressortiront» comme étant des renseignements importants.

- U Être conséquent dans l'utilisation des propositions dans les rubriques aux pages 2 et 3 en utilisant la deuxième personne du pluriel (de politesse) dans tout le Guide.

En d'autres mots, changer «Quelles questions me posera-t-on?» à «Quelles questions vous posera-t-on?» et «Comment puis-je me préparer à l'entrevue?» à «Comment devriez-vous vous préparer à l'entrevue?» pour être conséquent avec les autres rubriques comme «Votre participation est importante!» et «À vous de choisir!»

- U Inclure le diagramme circulaire «Le saviez-vous?» à la page 3, mais ne pas inclure la carte indiquant la répartition de l'effectif de l'échantillon à la page 2.
- U Continuer à fournir les adresses et numéros de téléphone des bureaux régionaux de Statistique Canada.

Il est plus important de fournir le numéro de téléphone que l'adresse du bureau régional. Toutefois, l'adresse peut également être importante, étant donné qu'elle donne une perspective locale aux répondants dans les grandes régions urbaines de Montréal, Toronto et Vancouver où les relations avec les répondants et les préoccupations au sujet de la confidentialité causent de plus gros problèmes.

19.2 Incitations à répondre

De nombreux répondants ont indiqué qu'ils seraient plus susceptibles de participer à l'enquête si on leur offrait quelque chose. Plusieurs intervieweurs préconisaient fortement l'idée d'offrir une incitation aux répondants. Par conséquent, il est recommandé ce qui suit :

U Songer à utiliser une incitation appropriée comme une carte téléphonique.

Aussi bien les répondants que les intervieweurs ont affirmé qu'il n'est pas nécessaire que ce soit quelque chose de recherché, mais quelque chose qui aurait une signification. Si l'on utilise des cadeaux comme incitation, il devrait s'agir d'articles de qualité et non de «gadgets» inutiles. Bien que plusieurs participants à des groupes de discussion aient mentionné qu'ils aimeraient recevoir une incitation monétaire (p. ex. 25 \$), d'autres considéraient cette solution comme un gaspillage de l'argent des contribuables. De plus, certains intervieweurs étaient d'avis qu'il ne faudrait pas utiliser une incitation monétaire, étant donné qu'on n'en utilise pas pour les autres enquêtes de Statistique Canada. Selon eux, cela pourrait créer un précédent qu'il faudrait peut-être appliquer à d'autres enquêtes. Par conséquent, une incitation monétaire n'est pas recommandée. La carte téléphonique, toutefois, que l'on prévoit donner entre autres incitations pour l'Enquête sur les dépenses des ménages, pourrait être une incitation efficace pour l'Enquête sur les avoirs et les dettes de 1998. Ce serait là un compromis «raisonnable» entre un cadeau et de l'argent, quelque chose qui serait commode et utile pour la plupart des répondants.

19.3 Intervieweurs

Les intervieweurs joueront un rôle très important dans l'Enquête sur les avoirs et les dettes, surtout pour encourager et maintenir de bonnes relations avec les répondants. Les intervieweurs et la façon dont ils se comporteront avec les répondants aideront à garantir le succès de l'enquête et, en particulier, la collecte de renseignements exacts. On peut recommander diverses mesures qui devraient aider à améliorer le processus d'interview. Bon nombre de ces mesures auront une influence lorsqu'il s'agira de motiver les gens à participer à l'enquête et, par conséquent, d'atteindre des taux de réponse élevés et de recueillir des données de haute qualité.

U Les intervieweurs devraient rassurer les répondants au sujet de la confidentialité au moment du premier contact et de nouveau au moment de l'interview.

U Au moment du premier contact, les intervieweurs devraient souligner que l'on posera des questions sur tous les membres de la famille.

U Au moment du premier contact, les intervieweurs devraient aviser les répondants des documents dont ils auront besoin pour l'interview.

À noter que cette information devrait aussi être fournie dans le Guide.

U Les intervieweurs devraient signaler aux répondants que l'information qu'ils fournissent est importante et qu'elle aura une incidence sur le tableau dans son ensemble, peu importe leur propre situation financière.

U Préparer une trousse de formation détaillée pour les intervieweurs, qui comprendra des travaux à domicile et une formation en groupe, conformément aux recommandations des intervieweurs. S'assurer que l'on prévoit suffisamment de temps pour la formation en groupe.

U Inclure des interviews simulées dans la formation en groupe.

U Assurer une formation sur des questions liées aux relations avec les répondants, par exemple :

- confidentialité et protection de la vie privée
- dispositions de la *Loi sur la statistique*
- vente des données de l'enquête par Statistique Canada

- nécessité de faire preuve de souplesse lorsqu'il s'agit de fixer les interviews à une heure et un endroit qui conviennent aux répondants
- importance d'arriver / de téléphoner à l'heure lorsque des interviews ont été fixées
- façon de traiter de questions délicates concernant les avoirs et les dettes

U Inclure les points suivants dans le Manuel de l'intervieweur :

- de solides raisons pour lesquelles l'enquête est réalisée
- de l'information et des explications concernant les questions, surtout les questions au sujet des avoirs et des dettes dans la 2^e Partie du questionnaire
- une justification de chaque question
- un glossaire de termes financiers
- une clarification de certains points, comme les «marges de crédit» et la façon dont elles sont utilisées
- des exemples de formules et de documents
- une «fiche de consultation rapide» où figureront les questions les plus souvent posées ainsi que les réponses

19.4 Méthode de collecte des données

U Fixer l'interview avec la personne qui est le plus au courant de la situation financière de la famille.

U Essayer de fixer les interviews à un moment où les autres membres de la famille seront également présents.

Les répondants considéraient la déclaration pour les autres membres de la famille comme l'aspect le plus difficile et le plus lourd de l'enquête.

U Si un répondant ne peut fournir de l'information pour les autres membres de la famille qui ne sont pas présents au moment de l'interview, retourner au domicile ou téléphoner plus tard pour recueillir l'information auprès des autres membres.

U Dans la mesure du possible, prévoir tenir l'interview sur place, mais donner aux répondants le choix entre une interview sur place et une interview téléphonique. Faire l'interview au téléphone si le répondant demande à être interviewé par téléphone.

U Remettre aux répondants une copie de la 2^e Partie du questionnaire sur laquelle ils pourront suivre pendant que l'intervieweur posera les questions.

U Ne pas traiter la 2^e Partie du questionnaire comme un questionnaire qui a été livré, à moins que les répondants insistent pour le remplir eux-mêmes. Prendre des dispositions pour retourner le chercher une fois rempli.

U Si l'on demande l'autorisation de consulter les dossiers d'impôt, du RPC ou du RRQ, obtenir le consentement écrit des répondants. Ne pas accepter le consentement verbal du répondant pour le compte d'autres membres de la famille qui ne sont pas présents au moment de l'interview.

La plupart des intervieweurs ont indiqué qu'ils se sentiraient plus à l'aise avec un consentement écrit. Plusieurs répondants ont également dit qu'ils préféreraient un consentement écrit. Presque tous les répondants dans les groupes de discussion ont affirmé qu'ils ne seraient pas disposés à donner un consentement verbal pour d'autres membres de la famille. Même s'il serait idéal d'obtenir un

consentement écrit pour les autres membres de la famille, une autre méthode (comme une autorisation verbale par téléphone ou une autorisation à retourner par la poste) serait peut-être plus pratique.

Par ailleurs, on reconnaît que demander un consentement écrit pourrait faire naître des craintes inutiles chez certains répondants. Toutefois, à tout prendre on, estime qu'un consentement écrit serait préférable, étant donné qu'il semble que la plupart des intervieweurs se sentiraient plus à l'aise avec cette méthode.

- U Expliquer pourquoi il est nécessaire de demander l'autorisation de consulter les dossiers d'impôt, du RPC et du RRQ.

Les répondants seront peut-être disposés à donner leur autorisation s'ils comprennent pourquoi on la leur demande. Le fait que cela pourrait réduire la durée de l'interview de jusqu'à 15 minutes pourrait constituer une raison très convaincante. Il convient de mentionner que plusieurs participants à des groupes de discussion qui s'opposaient à donner leur autorisation croyaient également que Statistique Canada avait déjà accès à leurs dossiers d'impôt. Cette possibilité ne préoccupait pas certains de ces participants. Par conséquent, si l'on faisait valoir auprès d'eux des raisons convaincantes de demander leur autorisation, ils pourraient consentir à la donner.

19.5 Première partie du questionnaire

- U Clarifier la différence entre «prestations déterminées» et «cotisations déterminées» à la section E (Renseignements sur la population active courante).
- U Clarifier la signification de «prestation de transition» à la section H (Rentes de retraite - paiements en cours).
- U Préciser si les répondants devraient inclure les contributions ou les dons à des organismes de charité à la question K2 («À quelle(s) personne(s) ou organisation(s) avez-vous prêté ce soutien?»).
- U Préciser si les répondants doivent inclure les frais de subsistance et les frais de scolarité à la section K (Transfert d'argent entre ménages) pour les enfants qui habitent à l'extérieur pendant qu'ils fréquentent l'école.
- U Ajouter une question au sujet du niveau de scolarité atteint au moyen d'un apprentissage ou d'une expérience professionnelle à la section C (Niveau de scolarité).
- U Expliquer aux répondants pourquoi on demande le numéro d'enregistrement des régimes de pension aux sections E (Renseignements sur la population active courante) et G (Rentes de retraite - employeurs précédents).
- U S'assurer que les questions à la section F (Activité antérieure sur le marché du travail) saisissent les cas où une personne travaille à plein temps et fréquente l'école à plein temps.
- U Modifier la question à la section F (Activité antérieure sur le marché du travail) pour qu'elle saisisse l'emploi antérieur à plein temps des personnes qui retournent aux études à plein temps.
- U Faciliter la fourniture d'information au sujet d'emplois antérieurs à la section F (Activité antérieure sur le marché du travail) dans les cas où les répondants ont eu plusieurs employeurs antérieurs (p. ex. les contractuels).

- U Inclure les héritages comme source de revenu prévu (*c.-à-d.* demander au répondant s'il s'attend à toucher un héritage).
- U Songer à supprimer la question L17 (troc de biens ou services).

19.6 Deuxième partie du questionnaire

- U Clarifier comment déclarer ou estimer la valeur de revente des maisons à la section A (Avoirs - domicile principal)
- U Clarifier comment déclarer les situations où les répondants ont deux domiciles, chacun occupé pendant la moitié de l'année à la section A (Avoirs - domicile principal).
- U Clarifier la différence entre régimes d'épargne «enregistrés» et «non enregistrés» à la section B (Avoirs).
- U Préciser que la valeur de remplacement de l'assurance ne devrait pas être utilisée pour déclarer la valeur des biens du ménage à la section B (Avoirs).
- U Préciser si les parts dans le CSRN (Compte de stabilisation du revenu net) doivent être déclarées à la section B (Avoirs).
- U S'assurer que les répondants incluent les avoirs et les dettes des enfants (peu importe l'âge) dans la 2^e Partie.
- U Pour les répondants qui habitent dans des fermes, reformuler à la section A (Avoirs - domicile principal) la question «De quel genre d'exploitation agricole s'agit-il?», étant donné qu'il est difficile de classer dans une seule catégorie une exploitation où s'exercent de multiples activités. Songer plutôt à demander le «type d'activité agricole dont vous tirez le plus de revenus».
- U Examiner les types d'exploitations agricoles (ou d'activités agricoles) qui figurent dans les catégories de réponses (*c.-à-d.*, songer à combiner «blé» avec «céréales et oléagineux» à la section A (Avoirs - domicile principal).

À noter également que les «grandes cultures» peuvent inclure certaines des autres catégories (*p. ex.*, le blé, les céréales et oléagineux).

- U Pour les répondants habitant dans des fermes, clarifier la distinction entre le domicile principal (maison de ferme) et le reste de l'exploitation agricole à la section A (Avoirs - domicile principal).

Songer à préciser «maison de ferme (maison et jardin pour usage personnel seulement)» ou à préciser «exclure les bâtiments de ferme ou les corrals».

- U À la section B (Avoirs), répartir la valeur des biens du ménage en petits groupes d'articles (*p.ex.*, appareils ménagers, matériel électronique, meubles).

Les répondants ont trouvé que cette question était l'une des plus difficile. Ils estimaient que leurs réponses étaient des approximations qui étaient probablement très inexactes. Bon nombre croyaient qu'ils pourraient donner des estimations plus exactes si les biens du ménage étaient répartis en petits groupes d'articles.

- U Demander aux répondants si les «marges de crédit» déclarées à la section C (Dettes) sont des dettes au titre de la consommation ou des dettes au titre de placements.

Un répondant (à revenu élevé) a indiqué qu'il aurait aimé qu'on lui demande de clarifier que sa marge de crédit servait à des fins de placements et non pour des dettes au titre de la consommation. Il ne se sentait pas entièrement à l'aise qu'on ne lui demande pas de fournir cette précision. Même si l'enquête n'a peut-être pas comme l'un de ses objectifs de déterminer si les marges de crédit servent à des dettes au titre de la consommation ou à des dettes au titre de placements, il peut encore être souhaitable de demander aux répondants la raison de la dette, ne serait-ce que pour protéger la fierté du répondant.

À noter que cette recommandation pourrait aussi s'appliquer à d'autres dettes. Au besoin, il y aurait lieu de songer à apporter des révisions appropriées. La déclaration des dettes peut constituer un problème délicat pour certains répondants à revenu moyen et à revenu élevé, même si leurs réponses aux autres questions indiquent que leurs avoirs sont de loin supérieurs à leurs dettes.

- U Demander à l'avance aux répondants d'avoir avec eux leurs polices d'assurance-vie, pour qu'il leur soit plus facile de répondre aux questions sur l'assurance-vie à la section G (Polices d'assurance-vie).
- U Supprimer la question H5 (valeur des parts du répondant dans une entreprise constituée en société) à la section H (Entreprises - constituée en société et non constituée en société).

L'essai a révélé que les répondants propriétaires d'une entreprise constituée en société ne pouvaient déclarer la valeur de leurs parts.

- U Demander aux répondants ce qu'ils pensent de leur situation financière actuelle.
- U Demander aux répondants ce qu'ils pensent de leur endettement actuel.

Une fois que les révisions découlant de la mise à l'essai auront été apportées aux questionnaires de l'Enquête sur les avoirs et les dettes de 1998, et à la condition que le temps et les ressources le permettent, il sera souhaitable de :

- U Mettre à l'essai les révisions apportées aux questionnaires.

Annexe A

Spécifications relatives au recrutement de répondants pour les groupes de discussion

SPÉCIFICATIONS RELATIVES AU RECRUTEMENT

L'entrepreneur rédigera un questionnaire de sélection, recrutera des participants pour les groupes de discussion, et les interviewera conformément aux spécifications suivantes :

Un groupe de discussion (anglais) à Ottawa

- C Personnes qui sont le plus au courant de la situation financière de leur ménage.
- C Personnes âgées de 25 à 69 ans.
- C Un mélange représentatif des types de participants suivants :
 - Personnes ayant des portefeuilles de placements diversifiés (c.-à-d. des placements multiples).
 - Personnes ayant différents types de prêts (p. ex., prêts personnels, emprunts hypothécaires, cartes de crédit, marges de crédit).
 - Personnes ayant des entreprises constituées ou non constituées en société.
 - Personnes qui participent à des régimes de pension agréés (RPA)
 - Personnes retraitées (y compris celles qui ont pris une retraite anticipée pendant la cinquantaine).
- C Environ 50 % des hommes et 50 % des femmes.
- C Un mélange de niveaux de scolarité (c.-à-d. au moins la moitié avec un diplôme d'études secondaires ou moins, le reste avec un diplôme d'un collège communautaire ou un diplôme universitaire).

Deux groupes de discussion (français) à Montréal

Premier groupe de discussion à Montréal :

- C Personnes qui sont le plus au courant de la situation financière de leur ménage.
- C Personnes âgées de 25 à 55 ans.
- C Un mélange représentatif des types de participants suivants :
 - Personnes ayant des portefeuilles de placements diversifiés (c.-à-d. des placements multiples).
 - Personnes ayant différents types de prêts (p. ex., prêts personnels, emprunts hypothécaires, cartes de crédit, marges de crédit).
 - Personnes qui participent à des régimes de pension agréés (RPA)
- C Environ 50 % des hommes et 50 % des femmes.
- C Un mélange de niveaux de scolarité (c.-à-d. au moins la moitié avec un diplôme d'études secondaires ou moins, le reste avec un diplôme d'un collège communautaire ou un diplôme universitaire).
- C Au moins deux ou trois personnes dont ni le français ni l'anglais ne sont leur première langue (p. ex., des immigrants au Canada, des membres de minorités visibles).

Deuxième groupe de discussion à Montréal :

- C Personnes qui sont le plus au courant de la situation financière de leur ménage.

C Personnes âgées de 50 à 70 ans.

C Un mélange représentatif des types de participants suivants :

- Personnes ayant des portefeuilles de placements diversifiés (c.-à-d. des placements multiples).
- Personnes ayant différents types de prêts (p. ex., prêts personnels, emprunts hypothécaires, cartes de crédit, marges de crédit).
- Personnes ayant des entreprises constituées ou non constituées en société.
- Personnes retraitées (y compris celles qui ont pris une retraite anticipée pendant la cinquantaine).
- Personnes qui touchent des prestations de régimes de pension agréés (RPA)

C Environ 50 % des hommes et 50 % des femmes.

C Un mélange de niveaux de scolarité (c.-à-d. au moins la moitié avec un diplôme d'études secondaires ou moins, le reste avec un diplôme d'un collège communautaire ou un diplôme universitaire).

L'entrepreneur doit aussi recruter deux répondants pour des interviews personnelles à Montréal. Ces répondants doivent avoir un revenu personnel élevé (plus de 200 000 \$) et des portefeuilles de placements diversifiés.

Deux groupes de discussion à Toronto

Premier groupe de discussion à Toronto :

C Personnes qui sont le plus au courant de la situation financière de leur ménage.

C Personnes âgées de 30 à 60 ans.

C Personnes ayant des entreprises constituées ou non constituées en société.

C Environ 50 % des hommes et 50 % des femmes.

C Un mélange de niveaux de scolarité (c.-à-d. pas plus de la moitié avec un diplôme d'études secondaires ou moins, le reste avec un diplôme d'un collège communautaire ou un diplôme universitaire).

C Au moins deux ou trois personnes dont ni l'anglais ni le français ne sont leur première langue (p. ex., des immigrants au Canada, des membres des minorités visibles).

Deuxième groupe de discussion à Toronto :

C Personnes qui sont le plus au courant de la situation financière de leur ménage.

C Personnes âgées de 50 à 70 ans.

C Un mélange représentatif des types de participants suivants :

- Personnes ayant des portefeuilles de placements diversifiés (c.-à-d. des placements multiples).
- Personnes ayant différents types de prêts (p. ex., prêts personnels, emprunts hypothécaires, cartes de crédit, marges de crédit).
- Personnes retraitées (y compris celles qui ont pris une retraite anticipée pendant la cinquantaine).
- Personnes qui touchent des prestations de régimes de pension agréés (RPA)

- C Environ 50 % des hommes et 50 % des femmes.
- C Un mélange de niveaux de scolarité (*c.-à-d.* au moins la moitié avec un diplôme d'études secondaires ou moins, le reste avec un diplôme d'un collège communautaire ou un diplôme universitaire).

L'entrepreneur doit aussi recruter deux répondants pour des interviews personnelles à Toronto. Ces répondants doivent avoir un revenu personnel élevé (plus de 200 000 \$) et des portefeuilles de placements diversifiés.

Un groupe de discussion à Saskatoon

- C Personnes qui sont le plus au courant de la situation financière de leur ménage.
- C Personnes âgées de 25 à 55 ans.
- C Personnes qui habitent dans une ferme dont ils sont propriétaires ou qu'ils exploitent (la plupart devraient être des propriétaires). Elles peuvent être recrutées dans les régions qui entourent Saskatoon (au plus 30 à 45 minutes de voiture de Saskatoon).
- C Un mélange représentatif des types de participants suivants :
 - Représentation de différents types d'exploitations agricoles (*p. ex.*, une ferme laitière ou une ferme bovine, des fermes où l'on cultive le blé ou d'autres cultures).
 - Un mélange de niveaux de scolarité (*c.-à-d.* au moins la moitié avec un diplôme d'études secondaires ou moins, le reste avec un diplôme d'un collège communautaire ou un diplôme universitaire).

Deux groupes de discussion à Vancouver

Premier groupe de discussion à Vancouver :

- C Personnes qui sont le plus au courant de la situation financière de leur ménage.
- C Personnes âgées de 25 à 65 ans.
- C Un mélange représentatif des types de participants suivants :
 - Personnes ayant des portefeuilles de placements diversifiés (*c.-à-d.* des placements multiples).
 - Personnes ayant différents types de prêts (*p. ex.*, prêts personnels, emprunts hypothécaires, cartes de crédit, marges de crédit).
 - Personnes ayant des entreprises constituées ou non constituées en société.
 - Personnes qui participent à des régimes de pension agréés (RPA)
- C Environ 50 % des hommes et 50 % des femmes.
- C Un mélange de niveaux de scolarité (*c.-à-d.* au moins la moitié avec un diplôme d'études secondaires ou moins, le reste avec un diplôme d'un collège communautaire ou un diplôme universitaire).
- C Au moins deux ou trois personnes dont ni l'anglais ni le français ne sont leur première langue (*p. ex.*, des immigrants au Canada, des membres de minorités visibles).

Deuxième groupe de discussion à Vancouver :

- C Personnes qui sont le plus au courant de la situation financière de leur ménage.
- C Personnes âgées de 50 à 70 ans.
- C Un mélange représentatif des types de participants suivants :
 - Personnes ayant des portefeuilles de placements diversifiés (*c.-à-d.* des placements multiples).
 - Personnes ayant différents types de prêts (*p. ex.*, prêts personnels, emprunts hypothécaires, cartes de crédit, marges de crédit).
 - Personnes retraitées (y compris celles qui ont pris une retraite anticipée pendant la cinquantaine).
 - Personnes qui touchent des prestations de régimes de pension agréés (RPA)
- Environ 50 % des hommes et 50 % des femmes.
- C Un mélange de niveaux de scolarité (*c.-à-d.* au moins la moitié avec un diplôme d'études secondaires ou moins, le reste avec un diplôme d'un collège communautaire ou un diplôme universitaire).
- C Au moins deux ou trois personnes dont ni l'anglais ni le français ne sont leur première langue (*p. ex.*, des immigrants au Canada, des membres de minorités visibles).

L'entrepreneur doit aussi recruter deux répondants pour des interviews personnelles à Vancouver. Ces répondants doivent avoir un revenu personnel élevé (plus de 200 000 \$) et des portefeuilles de placements diversifiés.

Un groupe de discussion à Halifax

- C Personnes qui sont le plus au courant de la situation financière de leur ménage.
- C Personnes âgées de 25 à 65 ans.
- C Personnes qui participent à des régimes de pension agréés (RPA). Au moins la moitié devraient travailler dans le secteur privé. La plupart devraient être des personnes qui adhèrent actuellement à un RPA. Deux ou trois devraient être des personnes qui participaient à un RPA pendant un emploi antérieur qui a duré cinq ans ou plus.
- C Environ 50 % des hommes et 50 % des femmes.
- C Un mélange de niveaux de scolarité (*c.-à-d.* au moins la moitié avec un diplôme d'études secondaires ou moins, le reste avec un diplôme d'un collège communautaire ou un diplôme universitaire).

Un groupe de discussion à Wolfville (Nouvelle-Écosse)

- C Personnes qui sont le plus au courant de la situation financière de leur ménage.
- C Personnes âgées de 25 à 65 ans.
- C Deux ou quatre membres du groupe doivent être des personnes qui habitent dans une ferme dont ils sont propriétaires ou qu'ils exploitent (la plupart devraient être des propriétaires). Elles peuvent être recrutées dans des régions voisines dans la vallée de l'Annapolis (au plus de 15 à 30 minutes de voiture de Wolfville).

- C Les autres membres doivent être des personnes qui ont un emploi autonome et qui habitent dans des villes comme Wolfville, Port Williams, New Minas, Canning, Hantsport, Berwick (au plus de 15 à 30 minutes de voiture de Wolfville).
- C Un mélange représentatif des types de participants suivants :
 - Représentation de différents types d'exploitations agricoles (p. ex., une ferme laitière ou une ferme bovine, des fermes maraîchères ou fruitières).
 - Un mélange de niveaux de scolarité (c.-à-d. au moins la moitié avec un diplôme d'études secondaires ou moins, le reste avec un diplôme d'un collège communautaire ou un diplôme universitaire).

Autres spécifications relatives au recrutement :

- C Les participants doivent se sentir à l'aise lorsqu'ils lisent et parlent en anglais (en français à Montréal) pour pouvoir participer aux délibérations des groupes de discussion.
- C L'entrepreneur recrutera plus de personnes que nécessaire pour garantir que chaque groupe de discussion compte huit ou neuf participants (il est suggéré de recruter 10 ou 11 personnes par groupe).
- C À Montréal, Toronto et Vancouver, l'entrepreneur devrait prendre soin de ne pas recruter de personnes qui habitent trop loin du lieu où se réunira le groupe de discussion (en d'autres mots, essayer de ne pas aller plus loin que dans un rayon de 20 à 30 minutes de voiture de l'endroit où se réunit le groupe).
- C L'entrepreneur ne doit **pas** recruter de personnes (ou de membres de leurs familles immédiates) qui travaillent dans la fonction publique fédérale, dans les études de marché, dans le marketing, dans la publicité ou dans les médias (c.-à-d., radio, télévision, presse écrite).
- C L'entrepreneur ne doit **pas** recruter de personnes qui ont participé à un groupe de discussion au cours des 12 mois précédents.

Note : Lorsqu'il est fait mention dans les spécifications relatives au recrutement des régimes de pension agréés (RPA), il s'agit des régimes de pension parrainés par l'employeur ou un syndicat, **non** du Régime de pension du Canada ou du Régime des rentes du Québec.

Pendant le recrutement, l'entrepreneur doit informer chaque participant de ce qui suit :

- C L'entrepreneur recrute pour le compte de Statistique Canada.
- C Statistique Canada dirige le groupe de discussion (ou les interviews).
- C Le groupe de discussion (ou l'interview) a pour objet de déterminer les réactions des répondants au questionnaire et autre matériel de l'Enquête sur les avoirs et les dettes.
- C Les participants recevront de Statistique Canada une trousse de présentation de l'enquête.
- C Un intervieweur de Statistique Canada communiquera par téléphone avec le répondant, quelques jours avant le groupe de discussion (ou l'interview), pour fixer une interview. Il se rendra ensuite au domicile du répondant pour diriger l'interview, ou il posera les questions au téléphone.
- C Tous les renseignements recueillis et les délibérations du groupe de discussion (ou l'interview) seront confidentiels.

- C Apporter des lunettes, au besoin, étant donné qu'il faudra lire des documents.
- C Les participants devraient arriver 10 minutes à l'avance à l'endroit où se réunit le groupe de discussion (ou l'endroit où a lieu l'interview).
- C Des honoraires de 50 \$ seront versés à tous les participants après qu'ils auront participé au groupe de discussion ou à l'interview (à noter qu'il faut utiliser le terme «honoraires» plutôt que «incitation» ou «paiement»).

L'entrepreneur téléphonera à tous les participants pour confirmer l'heure de la réunion du groupe de discussion (ou de l'interview), et ce au moins 24 heures avant l'heure prévue.

Annexe B

Guide de l'animateur pour les groupes de discussion composés de répondants

**Guide de l'animateur pour les groupes de discussion composés de répondants
Essai de l'Enquête sur les avoirs et les dettes**

Mot d'ouverture de l'animateur

- **Bienvenue...**

Matériel de présentation (y compris la lettre et le Guide)

- C Avez-vous lu la **lettre de présentation**? À-t-elle été utile? Qu'est-ce qui vous a plu?
- C Avez-vous lu le **guide**? A-t-il été utile? Fournissait-il suffisamment de renseignements? Vous a-t-il été utile pour vous préparer à l'interview? Qu'est-ce qui vous a plu? Qu'est-ce qui ne vous a pas plu? Qu'avez-vous pensé des **illustrations** sur la page couverture du guide? Quelle a été votre première réaction en les voyant?
- C La lettre et le guide vous ont-ils donné envie de répondre?
- C Si vous ne vous étiez pas attendu à recevoir la trousse de présentation dans le courrier, et si vous n'aviez pas été invité à ce groupe de discussion, que croyez-vous que vous auriez fait si vous l'aviez reçue?
- C Avez-vous des suggestions quant à la façon dont nous pourrions inciter les gens à ouvrir la trousse et à lire ce qu'elle contient?
- C Pourquoi avez-vous participé à l'enquête? S'il s'était agi de la véritable enquête (et que vous n'auriez pas reçu des honoraires), auriez-vous participé?
- C La lettre et le guide expliquaient-ils pourquoi nous effectuons cette enquête?
- C Croyez-vous important de recueillir des données sur les avoirs et les dettes des ménages? Croyez-vous que ces données devraient être recueillies?

L'intervieweur

- C Avez-vous des commentaires sur la façon dont l'intervieweur vous a présenté l'enquête?
- C L'intervieweur pouvait-il répondre à toutes vos questions?

L'interview

- Combien de temps a duré l'interview?
- Étiez-vous inquiet au sujet de la protection de la vie privée ou de la confidentialité? Vous sentiez-vous rassuré que l'information que vous alliez fournir serait gardée strictement confidentielle? Que devrions-nous faire pour que l'énoncé sur la confidentialité soit croyable?

L'interview (*fin*)

- Qu'avez-vous pensé du questionnaire d'évaluation «Qu'en pensez-vous?» L'avez-vous rempli? Avez-vous des suggestions quant à la façon dont nous pourrions l'améliorer?
- Devrions-nous vous envoyer une lettre de «remerciements» après l'enquête?
- Est-ce que des remerciements présentés sous une forme quelconque seraient appropriés? Avez-vous des suggestions? Donnez des exemples, si vous en avez. Une incitation à laquelle on songe est un porte-cartes de crédit. Une autre est un combiné horloge/lampe de poche. Croyez-vous que nous devrions utiliser des incitations dans l'enquête elle-même pour encourager la collaboration? Est-ce que cela ferait une différence pour vous?

Les questionnaires

- Les questions étaient-elles claires? Y avait-il une partie du questionnaire à laquelle il était tout particulièrement difficile de répondre?
 - Vous rappelez-vous s'il y avait des questions que vous ne compreniez pas?
 - Nous craignons que certains renseignements ne soient pas faciles à fournir (p. ex., valeur des biens du ménage, valeur de votre voiture). Certains des montants demandés étaient-ils tout particulièrement difficiles à fournir?
- C *2^e Partie, page 1 (Question A6) --Évaluation de la résidence (domicile principal) aux fins des taxes municipales* : Il peut être difficile d'évaluer la valeur marchande de sa maison. Comme nos maisons sont l'un de nos plus importants éléments d'actif, il importe de disposer de moyens de déterminer la qualité globale des estimations déclarées. L'un de ces moyens consiste à demander une valeur que nous pouvons utiliser à des fins de comparaison. Par exemple, on pourrait utiliser l'évaluation aux fins des taxes municipales. Pouviez-vous trouver cette information? Cette évaluation se rapproche-t-elle du prix auquel, selon vous, vous pourriez vendre votre maison?
- C Pourriez-vous me dire l'âge de votre maison? L'année où vous l'avez achetée et le prix que vous avez payé? Est-il facile de répondre à ces questions?
- C *2^e Partie, page 9 (Question B6) -- Valeur des biens du ménage* : Serait-il préférable d'avoir une répartition plus détaillée des articles actuellement mentionnés en A et B? Par exemple : mobilier de salon, mobilier de chambre à coucher, appareils ménagers de cuisine (tous comme des articles distincts).
- C *2^e Partie, pages 21 et 22 (Section H) -- Entreprises (constituée en société et non constituée en société)* : Ces questions sont-elles claires? Était-il facile ou difficile d'y répondre?
- C *Question H5, 2^e Partie - Pour ceux qui ont des entreprises constituées en société* : Connaissez-vous la valeur de vos parts dans l'entreprise?
- C *Questions H6 et H7, 2^e Partie* : Avez-vous pu estimer la valeur de l'actif et des dettes de l'entreprise?

Les questionnaires (suite)

- C *Question H9, 2^e Partie* : Pouviez-vous estimer le montant auquel l'entreprise pourrait être vendue? Serait-il préférable de poser la question d'une façon un peu différente? Avez-vous des suggestions?
- C Dans le cas des entreprises (ou exploitations agricoles), il faut déclarer les avoirs et les dettes séparément des avoirs et des dettes personnels. Est-ce que cela a posé un problème? Dans l'affirmative, pourquoi?
- Y avait-il des sections du questionnaire qui, à votre avis, n'avaient rien à voir avec l'objet de l'enquête?
 - Avez-vous trouvé certaines parties du questionnaire trop personnelles ou trop délicates pour que vous puissiez y répondre?
 - *Pour ceux qui comptent plus d'une personne dans leur famille* : Pouviez-vous fournir de l'information pour les autres membres de la famille? Y a-t-il quelque chose que nous pourrions faire pour qu'il soit plus facile d'obtenir cette information? Croyez-vous qu'il serait bon de fixer un rendez-vous pour mener l'interview à un moment où tous les membres de la famille seraient présents?
 - Que pensez-vous de l'exactitude de vos réponses? (Exprimée en pourcentage, sur 100.)
 - Vous rappelez-vous quelles «estimations» auraient pu être très inexactes?
- C Dans certains cas, les gens ne connaissaient peut-être pas la valeur exacte d'un élément d'actif particulier ou le montant exact d'une dette particulière mais ils pouvaient fournir un chiffre approximatif. Une façon dont nous pourrions poser certaines questions serait de présenter aux répondants un certain nombre d'échelles ou de valeurs, et leur demander d'indiquer l'échelle ou la valeur qui se rapproche le plus de la valeur de cet élément d'actif ou du montant de cette dette. Pensez-vous que cela serait utile? *Montrez des exemples de cartes.* Une carte présente des montants précis, l'autre des échelles. Une formule est-elle plus utile que l'autre?
- C Pouvez-vous penser à des cas où vous avez été incapable d'indiquer toutes les valeurs ou tous les montants demandés pour un élément d'actif particulier ou une dette particulière? Par exemple, si vous (à titre de particulier ou de famille) avez un certain nombre de comptes bancaires ou de cartes de crédit, y a-t-il eu des cas où vous pensiez que vous ne pourriez pas fournir l'information pour tous les comptes ou toutes les cartes?
- Avez-vous consulté des dossiers pour vous aider à répondre aux questions? Cela a-t-il posé des problèmes?
- C L'intervieweur vous a peut-être remis une copie de la 2^e Partie du questionnaire (Avoirs et dettes). L'avez-vous trouvée utile pour suivre l'interview?
- La 2^e Partie a été conçue de façon que vous puissiez établir vous-même un état de vos avoirs / dettes. Croyez-vous que vous l'utiliseriez pour calculer votre propre valeur nette?
 - Pour l'enquête elle-même, nous envisageons d'offrir la possibilité de faire l'interview au téléphone. Préférez-vous cela? De quoi auriez-vous besoin pour vous préparer à une interview téléphonique?

Les questionnaires (fin)

- *Remettez la 2^e Partie du questionnaire.* Nous pensons également que les répondants pourraient peut-être remplir eux-mêmes la 2^e Partie du questionnaire, sans que l'intervieweur soit avec vous pendant que vous consultez vos dossiers personnels. Préférez-vous cela? Préférez-vous alors fournir l'information au téléphone, ou demander à l'intervieweur de revenir plus tard chercher le questionnaire?

Groupe des pensions à Halifax (également pour les autres groupes, le cas échéant)

- C Les répondants du groupe d'Halifax ont été choisis parce qu'ils adhèrent tous (ou ont tous adhéré à un moment quelconque) à un régime de pensions agréé (RPA) parrainé par l'employeur. Les RPA sont différents des REER et du RPC / RRQ. Voyez si les répondants sont au courant de cette distinction.
- C Les sections qui renferment les questions sur les pensions figurent dans la 1^{re} Partie du questionnaire. Ces sections sont les suivantes :
- E - Renseignements sur la population active courante
 - G - Rentes de retraite - employeurs précédents
 - H - Rentes de retraite - paiements en cours
 - I - Partage des droits - droits à pension reçus à la suite d'un divorce ou d'une séparation
- C *Question E14, 1^{re} Partie* : Pouvez-vous fournir le numéro d'enregistrement de votre RPA (qui se trouve dans la case 50 de votre feuillet T4)?
- C *Question E14 a*) : Savez-vous si vous adhérez à un régime dont les prestations sont déterminées ou à un régime dont les cotisations sont déterminées? *Fournissez les définitions, au besoin.*

Les régimes dont les prestations sont déterminées sont des régimes qui définissent les prestations qui seront reçues, normalement en fonction du nombre d'années de service.

Les régimes dont les cotisations sont déterminées sont des régimes auxquels l'employeur et, s'il s'agit d'un régime contributif, l'employé versent un montant déterminé. Ces cotisations et les revenus de placement qui en découlent s'accumulent dans un compte (d'une façon très similaire à un placement personnel ou un compte bancaire). Au départ à la retraite, le montant figurant dans le compte est utilisé pour acheter une rente ou quelque chose de semblable à un FERR.

Pour ceux qui adhèrent à des régimes dont les prestations sont déterminées : Connaissez-vous votre formule de prestations (p. ex., 1 % pour chaque année de service, 30 \$ par mois pour chaque année de service)? Savez-vous si vos prestations sont / seront intégrées au RPC / RRQ?

- C *Question E14 d*) : Avez-vous le relevé annuel fourni par votre régime de pension? Trouvez-vous que les renseignements figurant sur le relevé sont faciles à comprendre?

Pour ceux qui adhèrent à des régimes dont les cotisations sont déterminées (s'il y en a) : Pouvez-vous, à partir de ce relevé, déterminer la valeur du montant accumulé dans le régime?

Groupe des pensions à Halifax (également pour les autres groupes, le cas échéant) (fin)

- C *Question G1-3, 1^{re} Partie* : Pour ceux qui participaient à des RPA au cours d'un emploi antérieur et qui ont quitté cet emploi pour une raison autre que le départ à la retraite (*c.-à-d.* que vous ne touchez pas actuellement de prestations du régime), savez-vous ce qui est advenu des fonds accumulés dans le régime? Connaissez-vous le numéro d'enregistrement du régime?
- C À la section G (1^{re} Partie), on pose un certain nombre de questions pour déterminer pendant combien de temps la personne a participé au régime de pension (*c.-à-d.* combien d'années de service elle compte). Les questions portent, entre autres, sur la date où la personne a commencé et a fini de travailler pour l'employeur, la durée des arrêts le travail, et le nombre d'années de service, s'il en est, qu'elle a rachetées. Plutôt que cette série de questions, serait-il plus simple de vous demander pendant combien de temps vous avez participé au régime?
- C *Question H1-3, 1^{re} Partie - Pour ceux qui touchent actuellement des prestations d'un RPA* : Savez-vous ce qu'on entend par prestation de transition (*un supplément temporaire versé jusqu'à ce que la personne devienne admissible à la SV ou au RPC / RRQ*)? Savez-vous si vous recevez une telle prestation?
- C *Questions H1-6 à H1-10* : Ces questions ont pour objet de déterminer si le montant de la prestation augmente régulièrement ou périodiquement. Bien souvent, c'est ce qu'on appelle indexation. Savez-vous si le montant de votre prestation augmente et, dans l'affirmative, selon quelle formule ou de quel montant?

Autorisation d'utiliser des renseignements figurant dans les dossiers administratifs

- Données fiscales : L'interview pourrait être plus courte si vous autorisiez Statistique Canada à utiliser les renseignements figurant dans vos dossiers d'impôt. Cela signifierait que vous n'auriez pas à répondre aux questions sur le revenu. (Nous ne vous avons pas offert cette option à votre interview, car nous devons déterminer la durée de l'interview si toutes les questions devaient être posées.) Les données fiscales ne peuvent être utilisées sans l'autorisation des répondants. Ces données doivent être considérées comme étant strictement confidentielles.

Autoriseriez-vous l'utilisation de vos données fiscales?

- Nous aurions une meilleure idée de la situation financière des Canadiens si nous disposions également de renseignements sur les antécédents de revenu. Si l'on vous demandait l'autorisation d'utiliser vos données fiscales pour une période de 10 ans, la donneriez-vous? (Si vous avez des réserves, ces réserves seraient-elles assez sérieuses pour que vous refusiez de participer à l'enquête?)
- Données RPC / RRQ : Nous pourrions obtenir une meilleure idée de la valeur nette des Canadiens en examinant les montants qu'ils toucheront du RPC / RRQ. (Pour ce faire, il faudrait poser de nombreuses questions au sujet des antécédents d'emploi du répondant.) À cette fin, nous pourrions utiliser l'information figurant dans les dossiers administratifs du RPC / RRQ. Autoriseriez-vous l'utilisation de cette information?
- NAS : La façon la plus exacte d'établir un lien entre un dossier d'impôt et l'information RPC / RRQ consiste à utiliser le NAS. Donneriez-vous les NAS si on vous les demandait?

Quelques questions pour récapituler....

- Pour clarifier ce que vous avez peut-être déjà dit, qu'avez-vous jugé le plus difficile : la durée de l'interview, des questions indiscretes, des questions difficiles, fournir de l'information pour les autres membres de la famille ou quelque chose d'autre?
- À Statistique Canada, nous essayons de rendre nos questionnaires aussi faciles que possible pour les répondants. Outre ce que vous avez peut-être déjà suggéré, avez-vous des suggestions sur la façon dont nous pourrions améliorer la convivialité du questionnaire de l'Enquête sur les avoirs et les dettes?
- Avez-vous d'autres suggestions pour améliorer d'autres aspects de la façon dont nous menons l'Enquête sur les avoirs et les dettes?
- Si vous étiez responsable de l'Enquête sur les avoirs et les dettes, quel est le changement le plus important qui devrait être apporté pour améliorer le questionnaire... ou la façon dont nous recueillons l'information?

Annexe C

Guide de l'animateur pour les groupes de discussion composés d'intervieweurs

Guide de l'animateur pour les séances de compte rendu sur les interviews Essai de l'Enquête sur les avoirs et les dettes de 1998

Mot d'ouverture de l'animateur

- **Bienvenue....**

Pour commencer....

- Demandez à chaque personne de se présenter, en prenant soin de vous présenter vous-même en tant qu'animateur. Demandez à tous les intervieweurs depuis combien de temps ils font des interviews à Statistique Canada, et pour quelles autres enquêtes ils ont agi comme intervieweurs.
- Posez une question au sujet de leur opinion générale de l'enquête, par exemple : que pensez-vous de l'Enquête sur les avoirs et les dettes?

Matériel de présentation

Le matériel relatif aux relations avec les répondants sera envoyé aux répondants avant l'enquête.

- Croyez-vous que les répondants ont lu la lettre et le Guide de présentation?
- Croyez-vous que les répondants ont compris le Guide? Était-il clair?
- Qu'avez-vous pensé de la lettre et du Guide? Ont-ils été utiles?
- Croyez-vous qu'il serait préférable de présenter le Guide comme un guide de travail où le répondant pourrait inscrire les renseignements requis avant l'interview? Cette façon de procéder pourrait-elle faire peur à certains répondants, de sorte qu'ils seraient plus enclins à refuser de participer?
- Quelles questions les répondants ont-ils posées le plus souvent au sujet de l'enquête?
- Les répondants ont-ils exprimé des réserves au sujet de la protection de la vie privée ou de la confidentialité?

Tenue de l'interview

- Que croyez-vous que les répondants ont perçu comme le plus difficile : la durée de l'interview, des questions indiscreètes, des questions difficiles, fournir de l'information pour les membres de la famille, ou quelque chose d'autre?
- Combien de temps a-t-il fallu pour faire les interviews? Qu'en pensez-vous? Était-ce trop long? Avez-vous constaté que des répondants devenaient frustrés?.

Tenue de l'interview (fin)

- Nous espérons limiter la durée des interviews, en moyenne, à juste un peu plus d'une heure (environ 70 minutes). En vous fondant sur les interviews que vous avez faites, croyez-vous que cela sera possible?
- (Les intervieweurs devaient poser toutes les questions, même les questions sur le revenu. Pendant l'enquête elle-même, nous demanderons aux répondants si nous pouvons utiliser leurs données fiscales. Cela raccourcirait un grand nombre d'interviews.) Avez-vous des suggestions quant à la façon dont nous pourrions raccourcir le questionnaire?
- Avez-vous eu des situations où deux répondants (*p. ex.*, un mari et sa femme) n'étaient pas d'accord l'un avec l'autre? Qu'avez-vous fait?

Méthode de collecte des données

- Pour l'enquête elle-même, nous songeons à offrir la possibilité de mener l'interview au téléphone, le cas échéant. Croyez-vous que cela serait possible? Quel matériel devrait-on alors remettre aux répondants?
- Nous aimerions également offrir aux répondants la possibilité de remplir seul la 2^e Partie (Avoirs et dettes), sans qu'il soit nécessaire d'avoir l'intervieweur avec eux lorsqu'ils consultent leurs dossiers financiers. Croyez-vous que cela serait possible? Croyez-vous qu'il serait important de retourner chercher le questionnaire, ou croyez-vous que vous pourriez appeler plus tard le répondant et recueillir l'information au téléphone?
- Compte tenu du fait que les répondants ont touché des honoraires pour avoir participé à l'essai, devrions-nous, à votre avis, donner aux répondants un type d'incitation quelconque pour encourager leur participation et pour montrer que nous apprécions cette participation? Croyez-vous que des incitations faciliteraient les choses pour cette enquête? Avez-vous des suggestions quant au type d'incitation que nous devrions offrir aux répondants?
- Devrions-nous envoyer une lettre de remerciements aux répondants après l'enquête? Qui devrait l'envoyer -- les intervieweurs ou le bureau régional de Statistique Canada?

Les questionnaires

- Y a-t-il des questions qui, à votre avis, n'étaient pas claires? Y avait-il des parties du questionnaire qui étaient tout particulièrement difficiles ou qui posaient des problèmes aux répondants?
- Quelles questions étaient constamment mal comprises par les répondants?
- Y avait-il d'autres questions que les répondants ne comprenaient pas?
- Nous craignons que les répondants trouvent certains renseignements difficiles à fournir (*p. ex.*, valeur des biens du ménage, valeur de la voiture). Certains des montants demandés étaient-ils particulièrement difficiles à fournir pour les répondants?

Les questionnaires (*fin*)

- C Dans le cas des entreprises (ou des exploitations agricoles), les avoirs et les dettes doivent être déclarés séparément des avoirs et des dettes personnels. Cela a-t-il posé un problème? Dans l'affirmative, de quelle façon?
- Y avait-il des sections du questionnaire qui, d'après vous ou les répondants n'avaient rien à voir avec l'objet de l'enquête?
 - Dans le cas des répondants comptant plus d'une personne dans leur famille, pouvaient-ils fournir de l'information pour les autres membres de la famille? Y a-t-il quelque chose que, à votre avis, nous pourrions faire pour qu'il soit plus facile d'obtenir cette information? Que pensez-vous de l'idée de fixer un rendez-vous pour mener l'interview pendant que tous les membres sont présents?
 - Nous supposons que les répondants auraient de la difficulté à fournir des renseignements exacts sans consulter des états financiers. Êtes-vous d'accord? La plupart des répondants ont-ils consulté leurs dossiers pour répondre au questionnaire? Cela a-t-il posé des problèmes?
 - Avez-vous remis aux répondants une copie du questionnaire sur laquelle ils pouvaient suivre pendant que vous posiez les questions? Cela a-t-il été utile? Y a-t-il des répondants qui l'ont effectivement remplie?
 - Avez-vous dû faire des calculs pendant l'interview? Dans l'affirmative, cela a-t-il posé un problème?
 - Nous essayons de rendre nos questionnaires aussi faciles que possible pour les intervieweurs. Y avait-il des parties du questionnaire pour lesquelles il vous était difficile de consigner les réponses?
- C Qu'avez-vous pensé de la présentation et du format du questionnaire? Vous ont-ils causé des problèmes?
- C (*Si cela n'a pas déjà été mentionné pendant la discussion*) Reportez-vous à la matrice à la page 2-A (Tableau A4) et aux questions sur les niveaux de scolarité à la page 1-C. Croyez-vous que cela faciliterait les choses si ces renseignements (ou tout autre renseignement) étaient consignés dans cette matrice? (Il serait peut-être plus facile pour l'intervieweur de remplir le poste à la question F7.) Serait-il plus commode d'avoir la matrice sur une page distincte?
- Les questions se déroulaient-elles logiquement?

Manuel de l'intervieweur

- Le manuel qui vous a été remis était très bref. Il est sûr que nous voudrions l'enrichir pour l'enquête elle-même. Était-il au moins suffisamment détaillé pour vous aider à comprendre l'enquête?
- Selon vous, quels genres de choses devraient être ajoutées dans le manuel?
- Pouvez-vous penser à d'autres manuels pour des enquêtes existantes qui sont particulièrement bien rédigés?

Formation

Absolument aucune formation n'a été dispensée pour cet essai. Nous devons savoir...

- Quel genre de formation trouvez-vous le plus utile?
- Croyez-vous qu'une formation en groupe est importante pour cette enquête? Dans l'affirmative, combien de temps, à votre avis, devrait durer la formation (par rapport à ce que vous recevez pour d'autres enquêtes)?
- Quel genre d'autoformation pourriez-vous faire pour cette enquête? De combien de temps auriez-vous besoin?

Quelques questions pour récapituler....

- À Statistique Canada, nous essayons de rendre nos questionnaires aussi conviviaux que possible pour les répondants et les intervieweurs. Outre ce que vous avez peut-être suggéré, avez-vous des suggestions quant à la façon dont nous pouvons améliorer la convivialité, que ce soit pour les répondants ou les intervieweurs, du questionnaire de l'Enquête sur les avoirs et les dettes?
- Avez-vous d'autres suggestions pour améliorer certaines parties du matériel de l'enquête?
- Avez-vous d'autres commentaires ou suggestions que vous aimeriez formuler au sujet de la formation des intervieweurs? Du manuel de l'intervieweur? Autre chose?
- Quelles suggestions ou recommandations pouvez-vous formuler pour aider les intervieweurs qui travailleront à l'Enquête sur les avoirs et les dettes?